

La Société des courses de Lignières, dont les statuts ont été fixés, dans le courant, le 21 septembre, à Lignières. La Société a le plus d'extension sans en avoir encore compté des aujourd'hui. 1° Une collection de fiches primées.

1879  2019

# 140 ANS DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES DE LIGNIÈRES VUS PAR LA PRESSE

## IL ÉTAIT UNE FOIS EN 1879...

Il était une fois à Lignières, un comte, Henry de Bourbon-Lignières (1826-1902), issu des grandes familles nobles de France, propriétaire du château du XVII<sup>e</sup> siècle et de vastes terres tout autour de cette belle cité ligniéroise.



Source : Archives départementales du Cher

Ce comte, également conseiller municipal, passionné par les chevaux, lance l'idée en 1879 d'établir des courses de chevaux dans ce chef-lieu de canton de 3.100 habitants. Lignières est déjà une terre du cheval. Des haras y ont été implantés depuis bien longtemps.

La demande est officialisée lors de la séance du conseil municipal du 5 novembre 1879 (voir délibération ci-dessous), conseil présidé par Claude-Théodore Mille (1802-1904), maire de Lignières depuis novembre 1878, et futur premier président de la société des courses, qui va se construire dans les mois et les années suivantes.

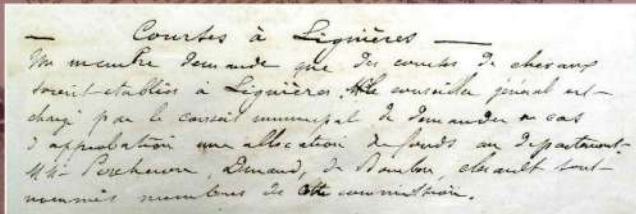
Mais le comte n'est pas uniquement l'initiateur du projet, il propose aussi de prêter un terrain pour le déroulement de ces courses.

Ainsi naissent, sous la jeune III<sup>e</sup> République, les courses de chevaux de Lignières et l'association qui aura la charge d'organiser ses réunions hippiques.



L'exposition, présentée ici, raconte, à partir d'articles publiés principalement dans la presse locale, les 140 années d'histoire de ces courses et de la société organisatrice. Des milliers de pages de journaux, ont été feuilletées pour (re)trouver les faits qui ont marqué cette belle odyssée, et pour découvrir parfois des informations oubliées de tous... Plus de 600 articles rassemblés. Après la phase de recherches, une sélection de papiers les plus marquants ou les plus originaux a été faite. Quatorze panneaux composent cette exposition chronologique. Chaque panneau représente la Une d'un journal fictif et correspond à une période de la société des courses. Pour chaque période une revue de presse. Certains articles sont reproduits tels qu'ils apparaissent dans le journal, et d'autres sont recomposés pour mieux mettre en valeur les extraits les plus significatifs. Plus on se rapproche de 2019, moins le papier est jauni et plus la mémoire est fraîche...

Bonne lecture !



La délibération du 5 novembre 1879

Sources : Archives départementales du Cher



Cette exposition est une création de l'association Le Centre de la Presse réalisée pour le compte de la Société des courses hippiques de Lignières à l'occasion de la journée anniversaire de la Société des courses hippiques de Lignières organisée le dimanche 20 octobre 2019 à l'hippodrome de Lignières

Conception, réalisation : Pascal Milara, Pascal Roblin  
Recherches à Bourges, saisie et relecture : Mireille Dubreuil  
Recherches, saisie des textes : Alain Aupetitgendre, Solange Bardelot  
Janine Boijot, Karine Bouet, Virginie Canon, Valentin Chaput  
Jean-Claude Marchet, Odile Plisson, Marie-Noëlle Roblin  
Impression : Numérique Impressions 63100 Clermont-Ferrand

### Remerciements :

Emmanuel Lagarde, président de la Société des courses hippiques de Lignières  
Christelle Mafille, secrétaire de la Société des courses hippiques de Lignières  
Marie-Joseph Gourlier, auteur du livre « D'un hippodrome à l'autre » - 2009 - Édition Guénégaud  
Charlène Maricot, co-présidente des Thiaulins de Lignières  
Romain Personnat, co-rédacteur de la revue ligniéroise Les Mangeurs de grenouilles  
L'Harmonie de Lignières, et en particulier à Jean-Luc Champagne, Maurice Richard et Dominique Cévoat  
Les Archives départementales du Cher, et en particulier à Xavier Laurent et Stéphanie Falconnet  
Les Archives municipales de Bourges, et en particulier à Patricia Guenand et Sandrine Pace  
La bibliothèque Isabel Godin de Saint-Amand-Montrond, et en particulier à Valérie Soudry

Un grand merci à la presse régionale qui couvre les courses depuis 140 ans représentée actuellement par :

L'hebdomadaire L'Écho du Berry (Éditions du Cher et de l'Indre), partenaire de la manifestation  
Les quotidiens Le Berry républicain et La Nouvelle République du Centre Ouest  
La revue La Bouinotte et le périodique gratuit Le Petit Solognot-Le Petit Berrichon





# Samedi 25 septembre 1880

## Première course hippique

### à Lignières

### au Gué-de-Chatouille

## La presse était présente...

L'annonce

Le compte rendu

Par arrêté de M. le Préfet du Cher, la somme de 10,700 fr. restant disponible sur les crédits précédents affectés, pour l'année 1880, à l'amélioration de la race chevaline, sera distribuée en concours publics aux propriétaires de juments poulinières suitées et de pouliches suivant des conditions déterminées.

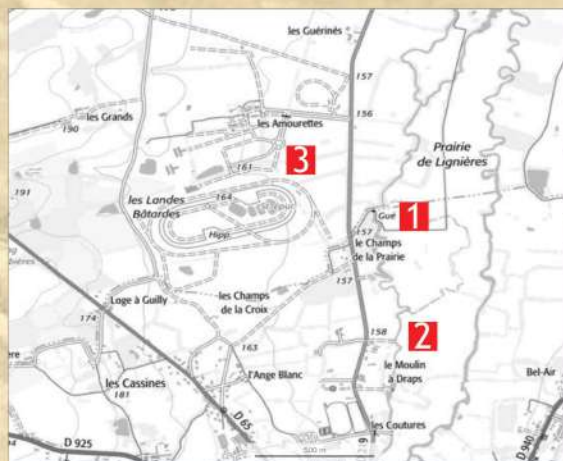
Ces concours se tiendront à Vierzon le 11 septembre ; à Ivoy-le-Pré le 13 ; à Vailly le 14 ; à Sancergues le 16 ; à Dun-le-Roi le 21 ; à Nérondes le 22 ; à Sancoins le 23 et à Lignières le 25 septembre.

Suite à la décision du conseil municipal de Lignières du 5 novembre 1879 de créer des courses hippiques dans cette cité, le maire Claude-Théodore Mille et le châtelain, le comte Henry de Bourbon-Lignières, créent, à l'occasion du concours de juments poulinières suitées et de pouliches, organisé officiellement à Lignières le samedi 25 septembre 1880, (voir annonce ci-dessus publiée dans le Courrier du Berry du 27 juillet 1880) un premier hippodrome et organisent alors une première course hippique. L'évènement se déroule un an après la première réunion hippique de La Guerche (dimanche 21 septembre 1879). Ce premier hippodrome de Lignières se trouve en limite des terres de La Celle-Condé, au lieu-dit le Gué-de-Chatouille.

Ci-contre le compte rendu paru le 19 octobre 1880 en page 2 du *Journal du Cher*.  
Ci-dessous plan montrant les emplacements des 3 hippodromes.

Sources :

Articles : Archives départementales du Cher  
Plan : Géoportail - Ville de Lignières



**1**  
Premier hippodrome  
Lieu-dit :  
Le Gué-de-Chatouille  
(1880-1881)

**2**  
Deuxième hippodrome  
Lieu-dit :  
Le Moulin à Draps  
(1882-2005)

**3**  
Hippodrome actuel  
Lieu-dit :  
Les Amourettes  
(depuis 2006)

COURSES DE LIGNIÈRES.

Pensant, comme le proverbe, qu'il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous n'hésitons pas, malgré le temps écoulé, à rendre compte d'une très intéressante fête hippique qui a eu lieu à la fin du mois dernier à

Lignières. C'est d'ailleurs un devoir pour nous de faire connaître l'utile fondation qui a donné naissance au concours dont nous allons parler.

Le succès des courses de La Guerche a porté ses fruits : nous aurons désormais deux champs d'épreuves pour nos chevaux améliorés. Lignières a aussi son hippodrome, il a été inauguré le 25 septembre par des courses au trot pour les pouliches de trois ans primées au concours du mois de mai.

Bien qu'il n'ait été fait aucune publicité, la foule était très-grande, l'enceinte était remplie de voitures ; c'est un très-brillant début, dont il y a lieu de féliciter MM. les organisateurs.

La piste, heureusement choisie, se trouvait dans la prairie de Lignières, sur les bords de l'Arnon, au lieu dit le Gué-de-Chatouille ; elle mesure 1,000 mètres de tour, et devait être parcourue deux fois.

Sept juments ont subi cette épreuve ; les deux premières ont effectué le trajet en 4 minutes 1/2.

Voici le résultat :

La jument appartenant à M. Antoine Gaultier, fermier aux Loriots, commune de Saint-Hilaire, arrivée 1<sup>re</sup>, a gagné le prix de 450 francs.

La 2<sup>e</sup>, suivant à très-peu de distance, a pour propriétaire M. Oscar Tissandier, à Lignières ; prix : 250 fr.

La 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup>, appartenant à M. Pallienne de la Ronde, ont obtenu les prix de 200 et 100 francs.

Les deux juments arrivées premières sont deux sœurs, filles de *Trotting-Jack*, cheval demi-sang anglo-normand du haras de Blois ; ce cheval, d'une vitesse surprenante, fils de *Trotting-Rattler*, et d'une fille de *Professeur*. vient en station à Lignières ; il était question de l'en retirer, mais comme il dote le pays d'excellents produits, il y a tout lieu d'espérer que M. le Directeur de Blois voudra bien le laisser encore quelque temps.

L'année prochaine, ces courses prendront de l'extension, et finiront par devenir aussi brillantes qu'à La Guerche.

COURRIER DU BERRY • JOURNAL DU CHER

140 ANS DE LA SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES DE LIGNIÈRES, VUS PAR LA PRESSE







Président (à partir de 1882) : Claude-Théodore Mille

### PREMIÈRES ANNÉES : D'UN HIPPODROME À UN AUTRE

#### 25 septembre 1880

##### Première course

La première course hippique de Lignières a donc lieu le 25 septembre 1880, moins de dix mois après la délibération du conseil municipal du 5 novembre 1879. Cette unique course se fait à l'occasion du concours de juments poulinières. La presse en parle (voir panneau précédent).

L'année suivante, dans un courrier adressé au préfet en juillet 1881, Claude-Théodore Mille, maire de Lignières, demande l'autorisation d'organiser de nouvelles courses en 1881, mais le dimanche et non le samedi. « pour que toute la population de Lignières et des environs puisse en jouir. » Il aura gain de cause.

Il annonce également dans cette lettre que pour l'année prochaine (1882) une société sera constituée, et qu'autorisation et statuts lui seront soumis. Ce courrier fondateur est conservé aux Archives départementales du Cher à Bourges.

#### 1881 Avec la foule

La seconde réunion hippique de Lignières a lieu le dimanche 25 septembre 1881.

Dans Le Courrier du Berry du 28 septembre, il est écrit : « Dimanche ont eu lieu pour la deuxième fois les courses de Lignières ». Le lendemain le Journal du Cher, autre quotidien conservateur, parle aussi d'une « seconde année des courses de Lignières ». Attardons-nous sur ce dernier papier :

« L'agriculture a enfin compris la nécessité d'améliorer les races [chevales - NDLR] pour en tirer les meilleurs produits et de plus utiles travaux. Ce progrès, dû en grande partie à l'administration des haras, secondée par les comices, les sociétés d'encouragement et les écoles de dressage, est rendu plus sensible encore par la fondation des courses qui mettent en relief les résultats acquis. (...) Ces réflexions nous sont inspirées par la situation où se trouvent les courses de La Guerche et celles de Lignières, auxquelles nous venons d'assister. Les courses de La Guerche, si brillantes, si heureusement réussies, sont arrivées au terme de leur première période d'engagement. (...)

« À Lignières, il s'agit de constituer la société qui assurera le fonctionnement d'une organisation sortie de la période d'essai. »

(...) Le succès de la seconde année des courses de Lignières est le meilleur gage de l'avenir de ses courses. L'organisation, cependant, se ressentait un peu des débuts ; le règlement lui-même n'a peut-être pas été suffisamment observé pour l'allure des chevaux pendant la course et pour les délais d'engagement, ce qui a pu modifier les résultats. (...) Mais ces observations de détail n'atténuent en rien l'effet général de cette bonne journée, favorisée par le temps. »

L'article continue : « La population de Lignières, augmentée dans de notables proportions par les visiteurs étrangers, s'est portée en foule vers le champ de courses, admirablement situé sur les bords de l'Arnon. Le coup d'œil des tribunes était des plus gracieux. (...)

La fête s'est terminée par un très beau bal où était réunie l'élite de la population de Lignières et des environs, notamment du Châtelet, qui a pris une large part au double succès de la journée. (...)

Le bal a été très brillant comme nombre et comme toilettes. On comptait de vingt-cinq à trente danseuses et des plus charmantes : parmi lesquelles Mmes T. et C. rivalisant d'élégance et de grâce. À cinq heures du matin, les danses étaient encore fort animées. Mais l'orchestre ayant jugé de disparaître, il a bien fallu se séparer, au grand regret du sexe faible. Il y a eu un peu d'agitation à la porte de la salle de bal. Les curieux, fort nombreux et très pressés de voir, ont, dans une poussée, cassé plusieurs carreaux de la devanture. C'est le seul incident de la journée. »



L'initiateur des courses de Lignières, le comte Henri de Bourbon-Lignières, vicomte de Busset, propriétaire du château de Lignières possédé de vastes hectares de terre tout autour de la commune

#### 1882 Nouvelle municipalité : les ennuis arrivent

Troisième saison pour les courses de Lignières. Tout aurait pu se poursuivre comme les deux premières années, si des changements n'avaient pas eu lieu... à la mairie.

En effet en novembre 1881, le futur président de la société des courses, Claude-Théodore Mille, maire de Lignières, bonapartiste de conviction, démissionne (selon la presse) de son poste de premier élu de la commune.

Paul Bonnet, républicain et antiroyaliste, est alors nommé maire par le président de la République Jules Grévy.

Ce changement va, semble-t-il impacter plusieurs mois plus tard, la préparation des courses annuelles, qui rappellent le se déroulent depuis la première année sur les terres du comte Henry de Bourbon-Lignières, royaliste militant.

Pourtant à la lecture de L'Écho du Cher du 20 août, on pourrait penser que tout va bien ; le journal annonce simplement le programme des cinq courses prévues : « La Société des courses de Lignières, dont les statuts viennent d'être enfin approuvés [sous le nom de Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval de demi-sang - NDLR], a fixé, dans sa réunion générale (...) la date des courses au dimanche 24 septembre (...)».

La société fait tous ses efforts pour donner le plus d'extension possible à ses courses. (...)

- 1 - Une course au trot monté pour les pouliches primées au concours du mois de mai dernier.
- 2 - Une course au trot monté pour les chevaux et juments de 3 et 4 ans, appartenant à la circonscription hippique dont le chef-lieu est à Lignières.
- 3 - Une course au trot monté pour les chevaux et juments de 3, 4, 5 et 6 ans, nés ou importés l'année de leur naissance dans le département du Cher, les

cantons sud d'Issoudun et de la Châtre (Indre).  
4 - Une course au trot attelé pour chevaux et juments de 3, 4, 5 et 6 ans, réunissant les mêmes conditions que pour la course au trot monté ci-dessus.

5 - Enfin un steeple-chase militaire. »  
Mais Le Journal du Cher du 24 septembre évoque, lui, diverses difficultés rencontrées sur place :

« On nous écrit de Lignières que certains habitants de cette commune, plus républicains qu'intelligents, ont, au dernier moment, malgré la parole donnée, refusé le passage à travers leurs prairies avoisinant le champ de courses ».

« Les préparatifs étaient déjà presque terminés, lorsque ces gèneurs ont avisé le comité qu'ils feraient dresser procès-verbal si l'on continuait à transporter les matériaux en passant sur leurs propriétés. Il paraît même que le garde-champêtre a verbalisé peu ou prou et fait rebrousser chemin à trois voitures qui suivaient leur itinéraire accoutumé. »

« Heureusement, les membres du comité ont réussi à tourner l'obstacle, en ouvrant sur des terrains leur appartenant le passage qui leur était fermé ailleurs. »

« On nous laisse à entendre que la municipalité ne doit pas être étrangère à ce procédé - et nous n'en sommes aucunement surpris - connaissant son antipathie contre l'institution des courses à Lignières. Que voulez-vous ? C'est l'éternelle histoire des républicains systématiquement hostiles à toute chose utile, dès que ce sont les conservateurs qui en prennent l'initiative. »



Une course hippique au XIX<sup>e</sup> siècle

Collection particulière

#### 1882 Déménagement rapide et forcé

La Démocratie du Cher qui ne partage pas les mêmes idées politiques que L'Écho du Cher ou le Journal du Cher nous donne dans son édition du 27 septembre 1882, d'importantes précisions sur ce changement de terrain, à travers le courrier d'un lecteur : « Monsieur le rédacteur. Je lis dans votre numéro du 23 septembre que Lignières doit avoir de brillantes courses. (...) Votre correspondant nous fait venir l'eau à la bouche en nous énumérant les détails de l'apparat des courses : fête de nuit, concert par la fanfare, feu d'artifice, illuminations et grand bal de nuit ! Mais comment oublie-t-il de nous dire que les organisateurs de ces courses, tous réactionnaires, ont exclu, de parti pris, la municipalité tout entière, les fonctionnaires publics et tous les commerçants et industriels qu'ils n'ont pas trouvés dignes d'y prendre part ?

Comment, ayant exclu les autorités, faire une fête de nuit, un concert, des illuminations, et un grand bal de nuit ? Le feu d'artifice, dit-on, aurait lieu sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire en une propriété privée dont le possesseur aurait accordé la permission à condition, paraît-il, que dans le cas où on arborerait des drapeaux, on n'en pourrait arborer qu'un seul : vous devinez lequel ? Naturellement, MM. les organisateurs avaient choisi pour le lieu des courses la partie la plus convenable de la prairie et on y avait fait exécuter les travaux et aménagements nécessaires. Mais on avait compté sans les propriétaires de diverses parcelles de cette prairie qui, froissés de l'exclusion des autorités, ont formellement refusé le passage sur leur terrain, un, notamment, dont le pré se trouve au beau milieu de la piste. »

« Il fallut donc déguerpir et s'en aller à environ deux kilomètres de là dans les prés de MM. de Bourbon et Porcheron. »

« (...) On y installa la nouvelle piste. Mais combien cette piste est moins belle et moins convenable que la précédente ! »

Après les courses la polémique continue. Le Courrier du Berry du 27 septembre publie la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur. La Société des courses de Lignières fondée dans le courant de cette année, sous la présidence de M. Mille, ancien maire, a brillamment inauguré son existence par les courses de dimanche. Les obstacles, néanmoins, ne lui avaient pas manqué : la municipalité et son chef, M. le maire de Lignières, mécontents de ce que la nouvelle société, désireuse, à juste titre, de conserver son indépendance, avait refusé de l'admettre à titre officiel et obligatoire dans son sein, avait semé sur ses pas les difficultés et les entraves, et les radicaux de notre ville, ces prétendus amis de la liberté, avaient joint leurs efforts aux siens pour empêcher la réussite de l'entreprise. »

C'était d'abord les statuts dont M. le maire avait cherché à empêcher l'acceptation (...). M. Ribert, plus libéral et plus juste que son subordonné, rendons-lui cette justice, consentit, sur les représentations de M. le docteur Clérault, à approuver les statuts. Le jour des courses fut donc fixé, les conditions du concours déterminées et l'emplacement désigné ; mais alors survint une difficulté nouvelle. L'emplacement indiqué pour le champ de course appartenait à divers propriétaires, l'un d'eux, M. Cholmelut, grand ami de la municipalité et qui, d'abord avait consenti à prêter, ainsi que les autres propriétaires, la portion de prairie qui lui appartenait, rejeta au dernier moment, quatre jours avant les courses, l'autorisation. Mais le zèle intelligent, l'activité dévouée des organisateurs, défirent tous ces obstacles et l'emportèrent sur ce mauvais vouloir, et un nouveau champ de course ayant été établi dans un pré appartenant à M. le comte de Bourbon-Lignières (...) les travaux furent poussés avec une activité merveilleuse et tout était prêt dimanche pour la fête annoncée. »



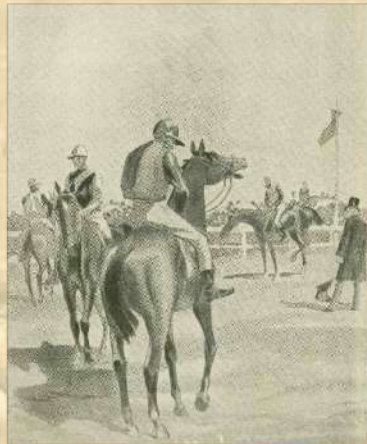


## LES COURSES, LA FÊTE... ET LA POLITIQUE

### 1883 En fanfare !

La date de la réunion hippique annuelle est fixée au dimanche 23 septembre. Le *Journal du Cher* fait le bilan de cette réunion hippique : « Après l'orage épouvantable de samedi, la journée de dimanche a été magnifique, le soleil s'est montré, comme s'il eût voulu donner plus d'attrait à notre hippodrome qui prend chaque année une plus grande importance. Le mauvais temps de la veille n'avait pas empêché les étrangers de venir en grand nombre ; on évalue à plus de dix mille les personnes présentes aux épreuves. »

Le journal publie les résultats des 7 courses. « On note la présence de Nelli, jument noire de 5 ans, appartenant à M. Georges de Bourbon-Lignières [fils du président d'honneur de la Société des courses de Lignières - NDLR], montée par Gaston Perrot. »



Un dessin de Jeannot (1848-1934)

Source : Gallica

Le *Journal du Cher* poursuit : « Pendant toute la réunion des courses, la Fanfare de Lignières a fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire et on a constaté avec plaisir les progrès qu'elle fait dans son exécution, grâce à son travail et aussi aux leçons que lui a donné M. Millescamps, ancien chef de la musique des zouaves de la garde, pendant les quelques jours qu'il a passés à Lignières. »



La Fanfare de Lignières en 1885. Fondée par l'abbé Pain en 1870 elle prend ce nom en 1882.

Collection Harmonie de Lignières

Le papier s'achève par quelques propos concernant la municipalité de Lignières : « La journée s'est terminée par un magnifique feu d'artifice, avec pièce allégorique représentant un cheval et un jockey, tiré au champ de courses. La commission des fêtes n'a pu encore, cette année, obtenir de la municipalité l'autorisation de le tirer sur le champ de foire. L'autorisation pour un bal au profit des pauvres a également été refusée. Nous nous passerons de tout commentaire à cet égard. Espérons qu'aux prochaines élections, on se rappellera tous ces faits, qui portent un grand préjudice au commerce en général. »

### 1884 À propos du deuxième hippodrome

L'article que nous publions ci-dessous est extrait d'un long papier paru dans le *Journal du Cher* du 23 septembre 1884. Deux années se sont écoulées depuis le changement

**Courses de Lignières.**  
JOURNÉE DU DIMANCHE 21 SEPTEMBRE.  
Les courses de dimanche, à Lignières, ont été encore plus brillantes que les précédentes réunions. Et quand on pense aux taquineries de toute sorte dont cette utile création a été l'objet de la part d'une municipalité aussi bornée que tracassière, on ne peut que se réjouir pour le pays qu'elle soit sortie victorieuse d'une pareille obstruction, fort heureusement impuissante désormais. Aujourd'hui, en effet, la société des courses de Lignières est chez elle et se rit des vains efforts de ses ennemis ; depuis l'année dernière on, au mépris de la parole donnée — chose dont certains citoyens font peu de cas — elle fut obligée, à la dernière heure, de chercher un autre emplacement pour son hippodrome, celui-ci est magnifiquement installé dans de vastes prairies appartenant en grande partie à M. de Bourbon-Lignières et formant une espèce d'îlot entre les deux bras de l'Arnon. La piste, d'une largeur très-raisonnable, mesure environ 1.000 mètres de circonférence, et, tout autour, des espaces très-suffisants ont été ménagés pour les tribunes, le pesage et les voitures.

Cette année encore, les adversaires des courses, fidèles à leur système de persécution, avaient cherché à leur nuire en fixant au même jour le concours de l'Association agricole-républicaine de Saint-Amand. Mais cela ne leur a pas plus réussi que le reste.



Un faux départ. Sur un autre hippodrome en France. Dessin paru dans Le Soleil du dimanche illustré

Collection Le Centre de la Presse

### 1889 De la politique sur le turf

Le *Journal du Cher* relate ce qui s'est passé à la réunion hippique du dimanche 15 septembre : « On sait que la date des courses de Lignières, primitivement fixée au 22 septembre, a dû être avancée, en raison du décret qui appelait le même jour les électeurs au scrutin. Elles ont eu lieu avant-hier, par une température plus que fraîche. Le changement de date a certainement nuï, non à l'animation du champ de courses, où la population s'est portée, mais à l'intérêt de la lutte hippique, par suite de retraits d'engagements. La piste de Lignières est une des meilleures et des plus belles du Centre. Malheureusement, les communications avec la ville, éloignée de plus de 20 kilomètres de la plus proche station de chemin de fer [gare de Châteauneuf-sur-Cher - NDLR], sont peu faciles. ». Le quotidien conservateur en profite pour égratigner la municipalité :

« D'autre part la municipalité témoigne pour les courses d'une hostilité non déguisée ne faisant aucun effort pour attirer les étrangers. »

« Sauf la fanfare (...) pas la moindre réjouissance, pas le plus petit divertissement, rien !!! Il faut croire que les habitants et que le commerce

de champ de courses (et non un an comme semble l'indiquer par erreur le journal). La description montre bien qu'il s'agit de celui qui restera en activité jusqu'en 2005.

La société des courses « fut obligée, à la dernière heure, de chercher un autre emplacement pour son hippodrome, celui-ci est magnifiquement installé dans de vastes prairies appartenant en grande partie à M. de Bourbon-Lignières et formant une espèce d'îlot entre les deux bras de l'Arnon. La piste, d'une longueur très raisonnable, mesure environ 1.000 mètres de circonférence, et, tout autour, des espaces très suffisants ont été ménagés pour les tribunes, le pesage et les voitures. »

### 1885 Des statuts !

C'est le 25 février de cette année-là que les nouveaux statuts de la société hippique sont arrêtés. Ils remplacent ceux de 1882. La Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval de demi-sang prend officiellement le nom de Société des courses de Lignières (article 2). Aucun papier dans la presse locale.



Les nouveaux statuts Archives départementales du Cher

### 1891 Une année sans

Aucun article dans la presse, ni d'écriture dans le « Grand livre » des délibérations de la Société des courses de Lignières : à priori, il n'y a pas eu de courses hippiques en 1891 à Lignières. Pourquoi ? Des difficultés localement ? Possible, vue la tension entre la municipalité et la société des courses. Mais la raison se situe peut-être au niveau national. L'ambiance n'est pas bonne sur les champs de course de France dans les premiers mois de 1891. Toute la presse nationale et régionale en parle. Faut-il accepter les paris sur les courses ? Et quelles formes de paris ? Un débat national s'ouvre sur le sujet avec des décisions temporaires qui font monter la tension. Finalement, la raison l'emporte. La loi du 3 juin 1891 impose le « pari mutuel » (créé en 1868) comme seul principe de jeu légal sur le territoire français et interdit l'organisation des paris à cotes fixes jusqu'alors proposés par les bookmakers indépendants. Dans cette confusion du premier semestre, la Société des courses de Lignières aurait-elle pris la décision de ne pas faire de réunions hippiques en septembre ?



La presse, nationale et régionale, s'intéresse de plus en plus aux courses. Des rubriques naissent et de nouveaux périodiques paraissent comme celui-ci de février 1888.

Source : Gallica





# La Tribune du Berry

Président : le marquis Jacques des Ligneris

## BELLE ÉPOQUE À LA SOCIÉTÉ DES COURSES

**1892**

### Nouveau président & nouvelle dynamique



Très rare photo du marquis Jacques des Ligneris deuxième président de la Société des courses de Lignières

Collection Les Thésauris de Lignières

Tout se remet en mouvement durant l'été 1892, et tout particulièrement au mois d'août où une dynamique réorganisation est mise en place avec un nouveau président aux commandes, le comte de Ligneris, propriétaire du château du Plaix, à Saint-Hilaire-en-Lignières. Plusieurs réunions se succèdent et des modifications sont apportées aux statuts.

Parmi celles-ci on peut en citer une qui reflète bien le nouvel esprit: «*Want affirmar la volonté qu'elle [la société des courses - NDLR] a de rester étrangère à toute ingérence politique, et de se renfermer strictement dans les limites de la mission définie dans l'article précédent, une amende de cinquante francs sera prononcée contre celui de ses sociétaires qui fera naître une discussion politique ou ayant trait à la politique pendant ses réunions*».

Autre nouveauté : «*Le maire de Lignières fait partie de droit du conseil d'administration s'il est souscripteur*». Par cette décision, la ville de Lignières entre par la grande porte dans l'organisation de cette société.

Ce redémarrage permet qu'une réunion hippique soit organisée le 18 septembre suivant. La presse est témoin de tout cela.

Après la manifestation, on peut lire dans le *Journal du Cher* du 21 septembre:

C'est à une résurrection de courses que nous avons assisté dimanche. Et comme pour tout ce qui reprend vie, alors qu'on a désespéré, on a fête le réveil avec une joie et un enthousiasme qui, à leur tour, ont transformé la ville.

Il y a à peine un mois, on croyait tout fini. Plus de courses, plus de visiteurs, plus d'étrangers; c'était un deuil pour Lignières, déshéritée sous le rapport des communications rapides. Il fallait à tout prix sauver la situation. Quelques fidèles ne perdirent pas courage. Répondant au vœu unanime de la population, ils se mirent résolument à l'œuvre et furent assez heureux pour atteindre le but.

Ru moins de trois semaines la Société des Courses fut reconstituée, sous la présidence de M. le comte de Ligneris, officier supérieur de cavalerie, grand propriétaire dans le voisinage. Mais ce n'est pas tout: il fallait des souscripteurs, composer un programme, faire appel aux éleveurs, préparer l'hippodrome, élever des tribunes, etc., etc. Eh bien, tout cela s'est fait et, ce qui est mieux, tout cela a parfaitement réussi.

Presque sans publicité, avec le seul concours des éleveurs et propriétaires de la contrée, on est parvenu à amener sur l'hippodrome quarante chevaux qui ont fourni de très intéressantes courses, ainsi qu'on a pu le voir par le résultat que nous avons publié hier.

**1893**

### Une journée peut en cacher une autre

C'est une première: le rendez-vous hippique annuel se déroule sur deux jours, dimanche 18 et lundi 19 septembre. Ce sont les courses hippiques qui occupent la première journée. La seconde est consacrée aux épreuves de dressage et à la présentation des chevaux.

Pour le compte rendu de la réunion du dimanche 18 septembre, nous avons retenu le papier du journaliste dénommé Vlan, paru dans *L'Indépendant du Cher* du 19 septembre 1893. Une plume bien affûtée: «*Voilà les courses qui se mettent, dans le Cher, à faire concurrence à M. Carnot [président de la République - NDLR]. Dresse-t-on une tribune, rectifie-t-on une piste, pose-t-on une palissade, immédiatement le ciel se couvre de nuages menaçants, ni plus ni plus ni moins que si M. le président de la République avait promis son auguste visite. C'est de la guigne, ou je ne m'y connais pas. Mardi dernier, on se mouillait à La Guerche. Hier c'était à Lignières, et cette fois de façon beaucoup plus sérieuse: à deux reprises différentes, ça été un vrai déluge.*

Malgré ce fâcheux contretemps, personne n'a perdu la tête. Public et commissaires se sont vaillamment comportés et tout s'est passé de la meilleure façon du monde. Que l'on ne vienne pas prétendre maintenant que la passion des courses tend à disparaître! Certes, par un beau soleil, on pourrait encore attribuer à la coquetterie cette affluence énorme de spectatrices, mais par ce temps-là, non, jamais: il faut que l'amélioration de la race chevaline tienne une place considérable dans les préoccupations féminines. J'en atteste... Non, voyons, parlons des courses! Eh bien, il me semble l'avoir déjà laissé entendre: elles étaient, de tous points très réussies... autant du moins que ma compétence, fort limitée, m'a permis d'en juger.

J'avoue que généralement les épreuves au trot atelée ou monté me laissent absolument froid. J'ai cependant été forcé de faire, hier, une exception, surtout dans la course de pouliches primées où Fi-



Dans les tribunes de l'hippodrome de Lignières à la Belle Époque

Collection particulière

nette, à M. Chéramy, a si magistralement enlevé son premier prix; et dans la course suivante, où Popesse et Jarrettière, à M. Gaston Perrot, ont montré les plus brillantes qualités.

Mais, toutes mes préférences, vous l'avez deviné, vont aux courses de haies. À la bonne heure, il y a des émotions, là; ça vous enlève, ça vous empoigne. Donc à Lignières, nous avons eu une course de haies, très intéressante, ma foi. Quatre partants sur cinq engagements, ce qui est très beau. Il est vrai que l'un de ces quatre est resté en route au premier obstacle: il était mal parti sans doute. Les trois autres se sont très bien comportés.

Le vainqueur, M. Henri d'Auvergne, a montré de réelles qualités de fermeté et de sang-froid. Je l'en félicite. Et mon impartialité est d'autant moins contestable que, ayant usé des colottes sur les bancs où j'en avais usé fort peu de temps avant lui, il aurait pu, en m'apercevant, venir me serrer la main. Simple remarque, sans rancune! En these générale, d'ailleurs, je ne vois pas pourquoi MM. les propriétaires dédaigneraient les journalistes. D'abord, ceux-ci seraient parfaitement capables de leur rendre; et, à tout prendre, une plume vaut bien une fourche, je crois...»

**1898**

### Le galop en plus

Dans son édition du 25 septembre, *Le Petit Saint-Amandois* fait un long papier pour raconter les journées de «*Courses de Lignières*» du dimanche 18 et du lundi 19 septembre. Extraits:

C'est par un temps choisi, on peut dire, que les courses de Lignières ont eu lieu, dimanche, Pastrop de soleil et pas de pluie, malgré les menaces de ouages passagers.

Aussi la foule des curieux était-elle nombreuse, ainsi, d'ailleurs, que la société élégante qui se pressait dans les tribunes de l'enceinte et du pesage.

Étaient juges au départ et à l'arrivée: MM. Dehoullères, comte Charles de Bourbon, des Ligneris, président des courses; de Gasquet et de Chalus.

Starter: M. de Gasquet.

Pendant une brève suspension, on rend visite au buffet, bien installé dans l'enceinte; puis la Fontaine de Lignières, sous la direction de son excellent chef, M. Chéramy, donne un de ses plus harmonieux concert.

La cloche annonce la sixième course. C'est une course au galop qui comporte le *Prix de Lignières*, innovation créée cette année et qui nous semble bien comprise. Distance: 1,200 mètres. Sept partants.

Cette épreuve a été très mouvementée: deux accidents aux jockeys de MM. Chéramy et Magnon.

L'un et l'autre ont mordu la poussière, sans d'ailleurs se faire aucun mal.

**1903**

### Belles... journées



La mode aux courses hippiques

Collection particulière

À lire l'article, non signé, paru dans *L'Écho du Cher* du 24 septembre 1903 quelques jours après les courses hippiques, on se sent comme transporté au cœur de la Belle Époque: «*Favorisés par un soleil superbe tempéré par une douce brise, les courses ont obtenu un succès presque inespéré. L'été avant de rendre le dernier soupir a voulu, je ne dirai pas «s'éteindre dans des flots de pourpre et d'or» comme un astre couchant, mais avoir son «chant du cygne».*

Le bleu du ciel, la tiédeur de la température formaient un contraste plus qu'agréable avec les jours glacés et pluvieux de notre lamentable saison. Aussi une foule nombreuse, où toutes les gammes des claires toilettes charmaient l'œil délicieusement, s'est-elle pressée autour du magnifique hippodrome que bien des villes de premier ordre envieraient à Lignières.

Dans l'enceinte du pesage et aux tribunes réservées, un public select, où l'on remarque fort jolies grandes dames, dont la distinction s'unit à l'élégance, et de charmantes et fraîches jeunes filles, donne l'illusion d'un décor de Longchamps. De fringants équipages complètent le tableau. (...) Les courses terminées, la fête se prolonge assez avant dans la nuit; une partie de la foule envahit le cirque Cassuli, dont les exercices variés sont infiniment supérieurs à ceux de la plupart des cirques forains. Le lendemain avait lieu une fête champêtre avec le concours de la Fanfare toujours infatigable et la Société des Gars du Berry, directeur M. Augras, dont les vielles et les musettes nasillèrent fort harmonieusement pendant une partie de la journée. Qu'ils sont tendres au cœur ces airs du pays, tout imprégnés d'un parfum champêtre, et quelle agréable sensation on éprouve à les entendre lorsqu'on a quitté depuis quelques temps le sol natal!

Cette fois, au point de vue moral, la devise des Gars du Berry - nout' soupe est maigre, mais j'lai trempions dans nout' écuelle - pouvait se modifier ainsi - nout soupe est grasse et les rayons du soleil jettent des reflets d'or sur les bords de nout' écuelle...».



À la Une du Soleil du dimanche du 9 octobre 1901

Collection Le Centre de la Presse

**1896**

### Pickpockets aux courses

On lit dans *L'Avenir du Cher* du 27 septembre 1896:

«*Comme toujours, les pickpockets ont fait des victimes dimanche sur le champ de courses. La femme Berger, aubergiste à Ineuil, a été soulagée de son porte-monnaie qui contenait 120 francs.*

*Cette femme se trouvait sur la pelouse. Au moment où un cheval échappé traversait la foule, elle se sentit serrée fortement. Elle n'y pris pas garde sur l'instant; mais quelques minutes après, ayant mis sa main à sa poche, elle constata la disparition de sa bourse.*

*Elle n'a pu donner aucun indice pouvant permettre de retrouver le voleur.*»



Le programme des 2 journées Archives de la Société des courses de Lignières



LE CHEVAL ET SON PROPRIÉTAIRE Noble et vilain

La revue satirique *L'Assiette au beurre* réalise le 13 juin 1903 un numéro spécial «*Les Courses*»

Dessin de Georges Carré

Collection Le Centre de la Presse







1904  
1918

Président : le comte Charles de Bourbon-Lignières

LE JOURNAL DE L'HIPPODROME DE LIGNIÈRES

# DE LA PAIX À LA GRANDE GUERRE...

## 1904-1905 Un changement dans la continuité



Photo rare du comte Charles de Bourbon-Lignières le nouveau président. Il est le fils d'Henri de Bourbon comte de Lignières décédé deux ans plus tôt. Cette photo date des années 30. Elle est parue dans la revue Le Sport universel.

Les courses sont l'occasion de diverses animations dans la ville de Lignières. Pour preuve, cet article paru le 21 septembre 1905 dans *La Dépêche du Berry* : « À l'occasion des courses de Lignières, le Comité des fêtes de cette ville, ayant invité la section des Trompes de la Société Jacques-Cœur à participer à la fête donnée le lendemain des courses le lundi 18 septembre, celle-ci sous l'habile direction de M. Fernand Huret, se rendit à Lignières, où une réception des plus cordiales lui fut faite. À l'arrivée au pays, qui pour la circonstance avait revêtu sa parure des grandes fêtes, M. Chéramy, secrétaire du Comité des courses, dont l'amabilité et la courtoisie n'a d'égale que sa modestie, remit aux arrivants une superbe gerbe de fleurs, les trompistes en remerciement sonnèrent les honneurs, puis la fanfare de Lignières prenant la tête du cortège, conduisit aux accents d'un pas redoublé, les invités à l'hôtel, où un véritable festin attendait la section Jacques-Cœur. L'après-midi un défilé ponctué de nombreux arrêts à travers la ville, preuve des cordiales relations des organisateurs, se termina par un concert place de la Concorde, où de 4 heures à 6 heures, fanfare et sonneurs de trompes firent entendre alternativement leurs meilleurs morceaux. Les habitants témoignèrent leur satisfaction par de chaleureux applaudissements s'adressant ainsi à leurs invités et à la fanfare très habilement dirigée par M. Chéramy. Comme la réception du Comité des fêtes devait jusqu'au bout être parfaite, le dîner ne céda en rien en qualité au déjeuner. Au champagne des toasts cordiaux furent échangés et firent regretter profondément que les moyens de communication plutôt incommodes obligent les sonneurs de trompes de partir aussi vite, sans gratifier leurs aimables hôtes d'un concert d'adieu après le dîner. »

Le marquis Jacques de Ligneris meurt à Paris le 4 juillet 1904, moins de trois semaines après une réunion du conseil d'administration qu'il avait présidée à Lignières. Le 17 août suivant, c'est le comte Charles de Bourbon-Lignières qui est nommé président par le conseil d'administration. François Deshoulières, propriétaire du château de l'Isle à Touchay, Foulques de Maille et le vicomte de Bonneval, deviennent vice-présidents.



Des chevaux et leurs jockeys. Dessins parus dans la revue La Nature en 1894



La revue satirique L'Assiette au beurre réalise le 13 juin 1903 un numéro spécial « Les Courses ». Dessin de Georges Carr

## 1913 Dangereux !

Long article dans *La Dépêche du Berry* sur les journées de courses des 21 et 22 septembre 1913. Il est relaté un accident de course, mais surtout les épreuves d'aviation de lundi.

Dans la sixième épreuve (Prix de Lignières et de la Compagnie d'Orléans, course au galop), « Roi des Landes », à M. le comte de Bourbon-Lignières, est tombé par suite d'une boussolade. Piequant, le jockey, a été grièvement blessé. Le médecin appelé à lui donner des soins a constaté une fracture du poignet gauche. Piequant a, en outre, une côte enfoncée et une forte contusion à l'épaule gauche.

### Les épreuves d'aviation

Lundi, le Comité des fêtes avait organisé une fête d'aviation, pour laquelle deux pilotes étaient engagés : Hanouille, sur monoplane Biériot, et Ladougue, sur biplan Goupy. Le premier, seul, reçut son appareil en temps utile. Le biplan ne put être transporté à Lignières par la compagnie du chemin économique, qui manquait d'une plate-forme assez vaste. Un public nombreux était venu à l'hippodrome, du jour au lendemain transformé en aérodrome. Hanouille fait sortir son Biériot. Le temps est très calme. Le monoplane décolle en quelques mètres et, rapidement, prend de la hauteur. L'aviateur décrit de nombreux 8, descend, remonte, en un mot se livre à toutes sortes d'acrobaties aériennes. Après quelques minutes de vol, Hanouille, alors qu'il se trouve à grande hauteur, coupe l'allumage. L'aéroplane descend en vol plané. Mais, en arrivant près du sol, l'aviateur remet le contact. Le moteur rouille à nouveau. L'hélice tourne de plus en plus vite. Le monoplane repique vers le ciel.



L'aviateur Hanouille meurt six mois plus tard lors d'un meeting aérien à Saint-Sébastien en Espagne

Hanouille recommence ses prouesses, quand, brusquement, le moteur cesse de fonctionner. La descente s'exécute normalement. Toutefois, en arrivant au sol, l'aviateur doit exécuter une manœuvre hardie pour éviter une barrière. Les spectateurs se précipitent. Hanouille, insensible aux acclamations, fait un signe à ses mécaniciens. Sa descente n'a pas été volontaire. Une panne l'a obligé à interrompre son vol. De suite, on se rend compte de l'accident. Un des cylindres du moteur a explosé, sous la violence de l'explosion, une des ailes de l'hélice s'est coincée contre le côté droit de l'armature du monoplane. Le mal est irréparable — du moins sur place. Le public ne se retire cependant pas immédiatement. Ladougue, en effet, a fait annoncer qu'il allait monter sur un appareil à Saint-Florent et venir à Lignières par la voie des airs. Le travail, malheureusement, demanda plus longtemps que ne l'avait prévu l'aviateur. Et ce n'est qu'à la nuit tombante, alors que tout le monde avait déjà quitté l'aérodrome, que le biplan y vint atterrir, après avoir survolé la ville.

## 1914-1918 La grande parenthèse

Pas de réunion hippique en septembre 1914 et les années suivantes, du fait de la guerre qui a commencé début août. Les chevaux, comme les hommes, vont être mobilisés pour ce premier conflit mondial, si meurtrier. Comme pour les hommes, les pertes seront énormes. Dans son rôle offensif sur le champ de bataille, le cheval disparaît presque complètement, mais sa

présence reste significative tout au long de la guerre, et environ huit millions de chevaux participent au conflit. On estime que sur le front Ouest plus d'un million de chevaux vont mourir, tués pendant les combats, ou victimes également de maladies ou de privations. À l'armistice, moins de 750.000 chevaux sont recensés en France. Là aussi c'est une catastrophe.



Le Petit Journal supplément illustré du 25 juillet 1915



Le Miroir du 4 mars 1917. Les chevaux comme les humains sont victimes durant ce conflit.





# L'écho du PADDOCK

# 1919 1944

LE JOURNAL DE L'HIPPODROME DE LIGNIÈRES

## D'UNE GUERRE À L'AUTRE...

### 1921 La reprise

Malgré la paix revenue, les courses de Lignières ne reprennent pas en 1919, ni même en 1920. Tout est à relancer au sein de la Société des courses de Lignières. Il faut attendre le dimanche 18 septembre 1921 pour voir réapparaître les courses, après un arrêt d'activités qui aura duré huit ans. Comme si de rien n'était et sans explication, La Dépêche du Berry donne le programme de la journée dans son édition du 12 septembre. Six courses sont prévues.



Le journal publie aussi un tableau des horaires du train spécial mis en place pour les courses de Lignières.

Si vous partez de la gare de Rosières à 11 h 15, vous arriverez à la gare de Lignières à 12 h 17. Le soir, après les courses, le train part de Lignières à 19h11. Prévoyez une arrivée à Saint-Florent pour 20h30, après huit arrêts... Trois jours après les courses un reportage est publié dans ce même journal : « Cette jolie petite ville du Saint-Amandois a, en l'honneur de la reprise des courses annuelles interrompues par la guerre, revêtu sa parure de fête. Les rues principales sont décorées de guirlandes, de tigelles de bruyères et de lierre. (...) Loin de centres importants, se suffisant à elle-même, cette citée admirablement située, à l'entour riche de terres fécondes et centre d'élevage important, a fort bien fait les choses et les visiteurs étrangers qui étaient nombreux en ont sûrement emporté une excellente impression. (...) Devant la Halle, vieil édifice de bois très curieux avec ses piliers et poutres énormes, deux manèges de chevaux de bois sont montés, sans oublier les balançoires et les obligés marchands de nougats et berlingots, avec les loteries aux bols bariolés, sans lesquels une fête foraine n'est pas complète. Ajoutons que, évidemment pour ne pas faire mentir le vieux dicton, la fête aura un lendemain ; elle continuera donc, et à l'heure où paraîtront ces lignes, les gens de Lignières seront, pour leur lundi en liesse, un grand défilé burlesque devant parcourir les principales rues. »

### 1922 Vive août !

Adieu septembre, c'est désormais au moins d'août qu'auraient lieu les courses de Lignières. Et il y a d'autres nouveautés annoncées dans La Dépêche du Berry du 23 août...

Le ciel a favorisé dimanche dernier la réunion qu'avait organisée la Société des Courses de Lignières. Une foule qu'on peut évaluer à 5.000 personnes environ se pressait dans la charmante prairie de l'Arnon et les deux tribunes et la pelouse étaient complètement garnies. Pour la première fois, l'entrée sur cette dernière était payante et des enceintes avaient été établies.

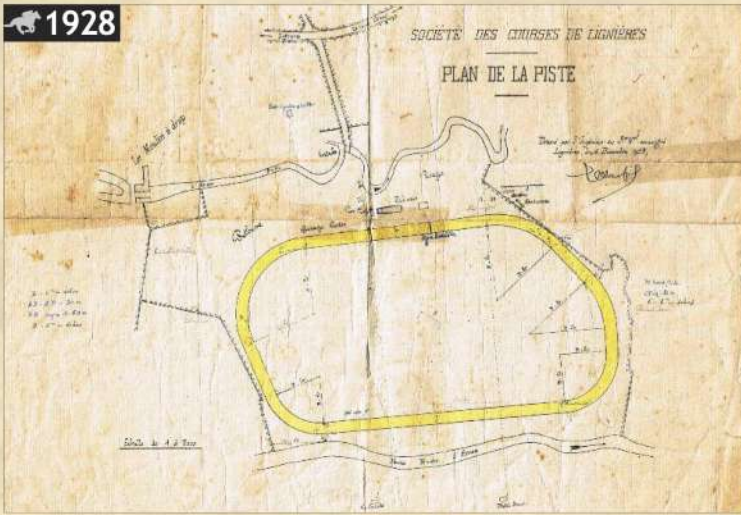
Les épreuves que se disputèrent des chevaux hors de pair, furent suivies avec le plus vif intérêt.

### 1928 - 1933 À la Une

Les courses de Lignières sont quelquefois à la Une des journaux.



### 1928



Le plan de l'hippodrome en 1928

Archives de la Société des courses hippiques de Lignières

### 1929 Les difficultés du moment



Course de chevaux - Illustration imprimée sur une boîte de jeu dans les années 30

Source : Gallica

À quelques mois du début de la crise économique mondiale, La Dépêche du Berry, suite à la réunion hippique de Lignières du 19 août, s'inquiète de la situation de nombreux hippodromes de province : « Nous n'apprenons rien à personne en disant tout le mal qu'éprouvent les hippodromes de province, déshérités par les difficultés de communication, handicapés pécuniairement, à cause du public auquel ils s'adressent, concurrencés par les manifestations, richement montées, offertes par les villes d'eau ; paralysés, enfin, par les exigences mêmes des propriétaires de chevaux cotés, à maintenir leurs réunions annuelles. »

Eh bien ! La Société des courses de Lignières est une de celles qui ne veulent pas mourir et il faut l'en féliciter vivement. À Lignières, hier, on a vu un cheval faire walk-over dans une épreuve [un seul concurrent dans une course - NDLR]. C'est regrettable. À La Châtre, l'autre dimanche, il y eut une course supprimée faute de concurrents. C'était pire. Et pourtant, soyons persuadés que les courses de La Châtre, comme celles de Lignières, vivront encore l'an prochain. Et cela seul, vaut toutes les louanges possibles à faire aux organisateurs. Pour en revenir la journée hippique de Lignières, nous devons dire qu'elle connut un succès mérité.

### 1931 Naissance du PMU

La loi du 16 avril 1930, publiée dans le Journal Officiel du 17 juillet dit qu'« Il pourra être procédé avec l'autorisation du ministre de l'Agriculture à l'organisation et au fonctionnement du pari mutuel hors des hippodromes par les sociétés des courses parisiennes agissant en commun avec les concours des sociétés des courses de province. » Le 3 mars 1931, c'est la naissance du PMU (Pari Mutuel Urbain), dont les activités sont la conception, la promotion, la commercialisation et le traitement des paris sur les courses de chevaux.

### 1943 Une réunion

#### ... sous l'Occupation

Contrairement au conflit précédent, au moins une réunion hippique s'est déroulée à Lignières durant la Seconde Guerre Mondiale, sous le régime de Vichy, celle du 23 août 1943. Il est possible qu'elle fut précédée par une autre réunion en 1942, mais pour l'instant, il n'a pas été trouvé d'article dans la presse. Nous publions ci-dessous des extraits du compte rendu paru le 26 août 1943, dans Le Département, édition du Cher, sous le titre : « Les courses de Lignières demeurent dans la tradition - Gros succès dimanche sur l'hippodrome » :

Malgré de nombreuses difficultés dues aux circonstances du moment, nos courses 1943 ont maintenu leur caractère, et antique renommée.

Plus de 3.500 spectateurs à la pelouse et au pesage. Le nombre des entrées au pesage, toutes proportions gardées, fut plus grand que les années précédentes. Un temps superbe et la température sénégalienne de la semaine dernière, heureusement atténuée par les averses de samedi soir, permettaient une promenade et un stationnement plus agréables.

De fort jolies toilettes, gracieuses, élégantes et variées attestent le bon goût et l'ingéniosité de notre couture par ces temps de grande déficience. Un service d'ordre parfait était assuré par la gendarmerie.

M. Erignac, sous-préfet de Saint-Amand, avait bien voulu honorer de sa présence cette belle manifestation hippique. Le matin, à la mairie de Lignières, il avait reçu tous les maires du canton. Nous avons remarqué dans l'assistance : M. le Comte de Bourbon-Lignières, vicomte de Bourbon-Busset, Mlle Appert, M. le Marquis de Valady et Madame, Baron de Grandmaison, M. Deshouillères, duc et duchesse de Mallé, M. Dubois de la Sablonnière, et Madame, Mlle de Lasouchette de Beauvais, M. Prud'homme de Gouères, MM. Gouin, M. et Mlle Delavaud-Dumontellé, MM. Pallienne et fils, Bodard et fils, Verney d'Ussel, Thiolat, Commandant Friard et Mlle, M. Michelet, maire de Lignières, M. Paultre, Germinet, M. Mme et Mlle Puyferrat, M. Berthelot, docteurs et Mmes Compoin, Bugeaud, Godeau, Pérès, Foulattier, M. Cornette, M. Tartary et Mme M. Chalumeau et Mme, M. et Mme Daudon, M. Pous-sereau, M. et Mme Sinié, Mmes et M. Budin, Dalaudière, Aubrun et autres éleveurs de Lignières et des environs, M. Chatain, administrateur de la terre de Lignières, M. et Mme Bouquet, M. et Mme Ruellé, M. et Mme Poule, etc. Nous nous excusons à l'avance des omissions bien involontaires que nous avons pu faire.

### 1938 Une réception

Rares sont les articles sur les courses hippiques de Lignières dans la presse nationale. En voilà un publié dans le quotidien Excelsior du 16 août 1938 :

— Sur le charmant hippodrome de Lignières (Cher), a eu lieu, dimanche 7 août, une réunion de courses des plus réussies.

Reconnu : Comte de Bourbon-Lignières, président du comité, et comtesse de Bourbon-Lignières; M. François Deshouillères, vice-président, Mme et Mlle Deshouillères; colonel et Mme de Beauvais; comte et comtesse J. de Ferrières-Sauveboeuf; comtesse de la Rupelle; vicomte et vicomtesse de Valady; Miles de Bonny de Lavergne; M. et Mme des Turcaux; vicomtesse de Kersers; Miles de Bengy de Puyvallée; M. et Mme Louis Dubois de la Sablonnière; M., Mme et Mlle de Marensange, M. et Mme Pascaud; M. et Mme Gaestodt; M. Chenu; M. Honoré Guyot et Mme et Mlle Guyot.

Le comte et la comtesse de Bourbon-Lignières ont donné après les courses, au château de Lignières, une très brillante et élégante réception.

Bureau du Comité des Courses : M. le Comte de Bourbon-Lignières, président ; M. Deshouillères, vice-président ; trésorier, M. Michélet ; secrétaire, M. Guillot ; commissaires : MM. de Grandmaison, Vervy, Algret, Berthelot ; starter : M. d'Ussel ; juges à l'arrivée : MM. Pous-sereau, Commandant Friard, M. Pallienne, Emile, Docteur Compoin.

Nos remerciements aux membres du Bureau, aux Commissaires et aux Juges, dont le désintéressement et le dévouement ont permis l'organisation et la réussite de cette belle manifestation hippique. Cinq courses au programme, mais deux courses supplémentaires sont improvisées à la dernière minute. En ville, une fête foraine est organisée avec « manèges, tirs, voiturettes, balançoires, curiosités et diverses attractions »...





Président : le prince Xavier de Bourbon, duc de Parme

## LA MONTÉE EN PUISSANCE

### 1944-1945 Un nouveau départ prometteur



Le prince  
Xavier de Bourbon,  
duc de Parme  
Source : wikipedia

Le comte Charles de Bourbon-Lignières, président de la Société des courses depuis 40 ans, meurt le 30 mai 1944 à Lignières, il est enterré le 2 juin, quatre jours avant le Débarquement en Normandie.

C'est son neveu par alliance, le prince Xavier de Bourbon, duc de Parme (1889-1977) qui est désigné le 29 mai 1945 par la Société des courses de Lignières pour le remplacer à la présidence.

Tout le parcours de cet homme pourrait être le sujet d'un passionnant roman historique. En voici quelques bribes : après une riche carrière diplomatique, ce médaillé de la Première Guerre Mondiale devient résistant dans la seconde. Il est arrêté le 27 juillet 1944 par la Gestapo, soupçonné d'être communiste. Interné d'abord à Vichy, puis à Clermont-Ferrand, il est condamné à mort et déporté dans les camps de concentration allemands, dont Buchenwald et Dachau, d'où il est libéré le 8 mai 1945 par les Américains. Il ne pèse plus alors que 36 kg...

Mais moins d'un mois plus tard, il préside le conseil d'administration de la société des courses. Et c'est durant ce conseil qu'est fixée la date de la première réunion hippique d'après-guerre : le dimanche 12 août 1945.

Mais il semble que le prince ne fut pas présent à cette réunion de reprise. C'est du moins ce que l'on peut constater à la lecture de l'article du *Berry républicain* (qui a remplacé *La Dépêche du Berry* à la Libération) paru le 13 août : « C'est par une belle journée quoique un peu chaude, que s'est déroulée cette reprise des courses de Lignières qui a remporté un vif succès. Un nombreux public se pressait sur cet hippodrome qui connut autrefois de si belles réunions. Le comité des courses, avec MM. Deshoulières, vice-président ; Michelet, trésorier ; l'aimable secrétaire M. Berthelot et les membres de la société des courses, tous présents sur le terrain, ont été pleinement récompensés de leurs efforts, et le chiffre atteint par le *Pari mutuel*, soit 316.450 francs, a prouvé l'affluence des joueurs aux guichets.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, nous avons reconnu : MM. Gustave Sarrien, préfet, du Cher ; Philippon, secrétaire général de la préfecture ; Chevrier, chef de cabinet du sous-préfet de Saint-Amand ; Lautissier, maire de Lignières ; Melle Apert, belle-soeur de M. le prince de Bourbon-Parme ; Melle Palienne du château de la Berthenoux ; Mlle Siry ; M. Bernard Deshoulières, du

château de l'Isle ; M. Geistadt-Keiner ; Melle de Marsay ; M. le baron de Grandmaison ; M. Poissonnier, président honoraire du Tribunal de Château-roux ; M. le docteur Bugeaud ; etc.

Cette année les tribunes n'avaient pu être installées, vu le prix élevé demandé pour l'édification. Le comité des courses préféra avancer certaines courses et les sportsmen durent rester toute la journée sous un soleil brûlant.

Entre chaque épreuve, la musique, sous la direction de son excellent et réputé chef, M. Hurtault, nous charma agréablement par la qualité de son répertoire.

Du point de vue sportif, la qualité des épreuves fut assez bonne. Tous les inscrits ne furent pas partants, mais les tuyaux donnés dans le creux de l'oreille s'avèrent presque tous bons.»

### Brillante reprise à Lignières...



Ensemble de photos parues  
dans *Le Berry républicain* du 18 août 1945  
La qualité des photos dans les quotidiens  
n'est pas encore au rendez-vous.

Collection Le Centre de la Presse

### 1947 Une méprise, suivie d'incidents

*Le Berry républicain* relate dans son édition du lundi 11 août des faits qui se sont déroulés la veille lors de la sixième course, « Le Prix du Commerce et de la ville de Lignières, pour les chevaux de 4 à 12 ans n'ayant pas gagné 400.000 fr. Cette course réunit 6 concurrents, 5 drivés et 1 monté Uranus IX. Les autres étaient Valencia, Ukulélé, Rodrigue II, Tréluis et Riaillé.

Cette épreuve fut particulièrement passionnante et émuante. Au départ Tréluis prenait le commandement suivi de Rodrigue II, puis très près les uns des autres, de Valencia, Ukulélé et Riaillé. Celui-ci manifestait presque tout de suite une énorme supériorité sur le lot et remontait tous ses concurrents pour passer en tête devant les tribunes au deuxième tour, suivi de Tréluis, de Rodrigue, d'Ukulélé, d'Uranus et de Valencia dans l'ordre. Riaillé avait alors course gagnée. M. Minaud, son driver, commit alors une erreur. Il crut que son passage devant les tribunes marquait la

fin de la course alors qu'il avait en réalité un tour encore à faire. Il freinait donc son cheval et se laissait passer par tout le lot. Lorsqu'il s'aperçut de cette méprise, il relança sa bête qui dans un effort splendide, démontra ainsi toutes ses possibilités, remonta en moins d'un tour du champ presque tout le lot des concurrents et terminait troisième derrière Tréluis, premier, et Rodrigue, deuxième. Suivaient ensuite Riaillé, Uranus et Ukulélé.

La rentrée de M. Minaud au pesage fut suivie d'incidents violents et regrettables. Certains joueurs très déçus d'avoir vu Riaillé s'arrêter alors qu'il avait course gagnée, suivirent son driver en l'injectant jusque dans le paddock. L'un d'eux se jeta même sur lui et lui porta des coups et l'on dut appeler la police pour le dégager.

À la suite de ces incidents, les commissaires décidèrent d'infliger à M. Minaud une amende de 3.000 francs pour la faute involontaire qu'il avait commise.»

### 1950 Première : deux réunions la même année !

À partir de 1950, la société des courses organise deux réunions par an, l'une en juin, l'autre en l'autre en août. On lit dans *Le Berry républicain* du 14 août 1950, les moments de la journée du dimanche 13 août : « La dernière réunion 1950 des courses de Lignières s'est déroulée hier, devant une foule telle que, de mémoire de Lignierois, on n'en avait vu de semblable. On disait même que le nombre des entrées avait doublé par rapport à la réunion du mois de juin.

Un clair soleil, parfois tempéré par de légers nuages, favorisait cette réunion, et permettait aux femmes de montrer de fraîches et élégantes toilettes.

Le terrain était sec, et assoupli par les pluies tombées il y a quelques jours. Sur le plan sportif, la réunion fut parfaite, et les favoris ont gagné régulièrement :

l'absence de grosses cotes au *Pari Mutuel* en est le témoignage. Parmi les personnalités qui ont été remarquées au pesage, nous avons noté MM. Lautissier, maire et conseiller général ; Valentin des Ormeaux, directeur des Haras de Blois ; le prince Xavier de Bourbon-Parme, président de la Société des Courses ; MM. le docteur Compoin, de

Contades, de Grandmaison, etc...

Les arrivées étaient jugées par MM. Chénon de Léché et Régnault de la Mothe. Le secrétariat administratif était tenu avec autorité et compétence, par M. Berthelot, toujours dévoué.

Disons aussi que le *Pari Mutuel* a enregistré de très grosses mises. Un seul reproche : le nombre de guichets est un peu restreint, ce qui a occasionné une belle bousculade des amateurs de jeux, tant à la prise de tickets qu'au paiement des gains, et retardé le départ de chaque épreuve. La fanfare lignieroise sous la baguette de son sous-chef, M. Ernest Auchap - et en présence de son chef, M. Marteau - exécuta d'excellents morceaux de musique entre les courses.

Le classement de la cinquième course a été très vivement controversé. Tous les chevaux eurent des allures irrégulières durant la course. Rigolo fut déclassé, et Ubéral arrivés second, déclassés pour avoir galopé en franchissant le poteau.

Des incidents légers eurent lieu devant le pesage, certains joueurs réclamant le remboursement de leur mise.

Cependant le jury a décidé de classer - pour le *Pari Mutuel* seulement - les deux chevaux de l'écurie J. Cœur, qui «faisaient» 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> : Rigolo et Victorine.»



Une vue de la foule  
au pesage  
Photo *Berry républicain*  
Collection Le Centre de la Presse

### GROS SUCCÈS POPULAIRE DES COURSES DE LIGNIÈRES



Surdon à M. J. Cœur,  
monté par René Lamy,  
gagnant du Prix  
du Conseil municipal  
Photo *Berry républicain*  
Collection Le Centre de la Presse

### 1954 Le tiercé est né

Le 22 janvier 1954 se dispute à l'hippodrome d'Enghein, près de Paris, le premier tiercé, durant le prix Uranie. Il est créé par André Carrus qui s'est inspiré (peut-être) d'un jeu lancé quelques années plus tôt par un quincaillier de Boulogne-Billancourt, dénommé Guy Lux, qui avait proposé à sa clientèle, durant le mois de juillet 1950, de parier sur les trois premiers gagnants des étapes du Tour de France... Le succès du tiercé ne vient pas tout de suite. Il faut attendre 1956, et plus précisément le 17 juin, lorsque Georges de Caunes commente la course du tiercé diffusée pour la première fois à la télévision. C'est le vrai démarrage ; dans les mois et années qui suivent le tiercé va alors rencontrer un immense succès populaire, ce qui va augmenter le chiffre d'affaires du PMU.



### 1959 «Les nouvelles tribunes ont été appréciées»

On lit dans *Le Berry républicain* du 4 juin : la société «a réalisé son projet de doter la société de tribunes convenables, en rapport avec l'affluence des turfistes et capable de permettre au plus grand nombre de suivre confortablement les épreuves. D'année en année, la disproportion entre le budget de la société et les prix de construction rendait la matérialisation de cette idée de plus en plus difficile, quand une occasion se présenta qui permit d'acquiescer la tribune d'une société de sport cessant son activité. Grâce à la célérité de l'entreprise chargée de leur transposition à 150 km de distance» (...) les tribunes «pourront recevoir le public le 14 juin (...)». L'article précise qu'une souscription est prévue pour le financement.



Textes et photos du BR du 04/06 et 11/08 1959  
Collection : Romain Personnat







## AU TEMPS DES ANNÉES GLORIEUSES



### 1960 François Châtain témoigne

Le quotidien *La Nouvelle République* du 4 août 1960 nous livre le témoignage de François Châtain, ancien régisseur du château. Il avait huit ans en 1879, et 89 ans au moment de l'interview. La mémoire à cet âge peut parfois avoir quelques faiblesses, et c'est sans doute pour cela qu'il y a des incohérences entre les dates et les informations qu'il évoque.



François Châtain  
Photo NRCO.

Archives départementales du Cher

Extraits de ce témoignage : « Nous avions rendu visite M. Châtain pour lui demander de nous confier ses souvenirs sur la société des courses de Lignières. Il se trouve en effet que M. Châtain est certainement la seule personne vivante ayant assisté à la séance inaugurale de la société qui eut lieu le dimanche 21 septembre 1879 : « La société des courses de Lignières est assurément la plus ancienne du département, nous dit-il, et j'ai toujours suivi avec intérêt ses activités. Elle fut créée en 1879, alors que j'avais huit ans, par un certain nombre de propriétaires de la région ayant à leur tête le comte de Bourbon-Lignières (père), M. Albert Chéramy, M. Gaston Perrot, directeur de l'école de dressage de La Guerche, M. François Deshoulières, etc. J'ai eu la chance d'assister à la première réunion de 79. À cette époque nous habitions Touchay et mon père nous avait promis à mes deux frères et à moi de nous conduire aux courses si nous étions sages. Déjà à cette époque je portais beaucoup d'intérêt à tout ce qui touchait à la race chevaline. J'étais très bien placé car j'appartenais à la musique de Lignières que dirigeait le frère de M. Chéramy et celle-ci prêtait son concours dans les réunions hippiques. Bien sûr, les premières années, ce n'était pas de grandes compétitions. On faisait courir les chevaux de trois ans et au-dessus, mais il n'y avait

que du galop et pas d'obstacles. » Nous avons demandé ensuite à M. François Châtain si le champ de courses avait subi des modifications importantes depuis le début de la société. « Les courses de Lignières se sont toujours déroulées sur l'hippodrome du Moulin qui est une dépendance de la propriété de la famille de Bourbon. Au début, c'était une simple prairie qui fut améliorée au cours des années. Il y eut des apports de terre, un nivellement et surtout un drainage ce qui permet d'utiliser le terrain à peu près tout le temps sauf en cas de grande crue de l'Arnon. (...) »

Plusieurs erreurs importantes dans son témoignage. C'est la société des courses de La Guerche qui est la plus vieille du département et qui organise sa première réunion hippique le 21 septembre 1879. Lignières organise la sienne l'année suivante, le 25 septembre 1880. D'autre part, les courses ne se sont pas toujours déroulées au même endroit. Il y a eu en effet le changement d'hippodrome en 1882. (voir panneau 1879/1882) Les informations données par François Châtain restent intéressantes, même s'il convient de les rectifier et de les replacer aux bonnes dates...

### 1962 Publicité

**TURFISTES, ESTIVANTS**  
VENEZ PASSER UN AGREABLE APRES-MIDI  
**AUX COURSES HIPPIQUES DE LIGNIÈRES**  
LE 12 AOÛT À 14 H. 30  
**HIPPODROME DU MOULIN**  
110 ENGAGÉS — 6 COURSES  
PARI MUTUEL

Une réclame pour les courses parue dans  
La Nouvelle République du Centre-Ouest  
du 11 août 1962.

Collection Le Centre de la Presse

### 1968 Annulation

On lit dans *La Nouvelle République* du 9 août : « Les événements du printemps ayant entraîné la suppression de sa première réunion, les efforts de la société des courses se sont portés sur l'organisation de sa grande journée du 11 août prochain qui depuis près d'un siècle a lieu sur ce même hippodrome du Moulin, inclus dans les bras de l'Arnon, bien gazonné, pourvu d'installations appropriées avec tribunes offrant tout le confort désirable. Le programme comportera sept belles épreuves... »



La Une du Chasseur français de juillet 1963  
Les courses et le tiercé sont devenus très populaires en France grâce entre autres à la télévision et à des commentateurs comme Léon Zitronne.  
Le dessin est signé d'Eugène Lelievre dont les illustrations ont souvent été utilisées pour les affiches de la société des courses.

Collection Le Centre de la Presse

### 1969 Réunion d'août

#### PUBLIC DE CONNAISSEURS ET ÉLEVAGES DE VALEUR FONT LE SUCCÈS DE LA DEUXIÈME JOURNÉE DES COURSES DE LIGNIÈRES

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

DE COMPTABILITÉ PARTI

DES RÉSULTATS TECHNIQUES

DES MESSAGERS ÉLEVAGES

LES RÉSULTATS TECHNIQUES

Un long papier et de nombreuses photos paraissent dans La Nouvelle République du 11 août 1969

Collection Le Centre de la Presse



Les deux photos en longueur ont été prises par des photographes du Berry républicain. Celle du haut le dimanche 12 août 1962, celle du bas le dimanche 14 juin 1964. Souvenirs, souvenirs...

Archives municipales de Bourges - Fonds Berry républicain





## ON N'A PAS TOUS LES JOURS 100 ANS !

### 1976 Renouveau

Le 5 juillet paraît dans *Le Berry républicain* un long papier sans photo qui annonce des changements dans le conseil d'administration. Il est écrit par Huguette Gourlier, secrétaire générale de la société. Extraits : « Il y a quelques jours, les membres du comité des courses de Lignières se sont réunis à la mairie de Lignières. Cette réunion était présidée par S.A.R. le prince Charles-Hugues de Bourbon de Parme, représentant son père, Mgr le prince Xavier de Bourbon de Parme, président de la Société des courses, empêché. Tout d'abord, il fut question des derniers préparatifs des deux journées de courses qui auront lieu les dimanches 11 juillet et 8 août (...). »

D'autre part, S.A.R. la princesse Irène des Pays-Bas et S.A.R. le prince Charles-Hugues de Bourbon de Parme vont renouveler avec la tradition, et profiter de salutaires vacances au château de Lignières en assistant aux courses et ainsi élever de leur présence cette manifestation bientôt centenaire puisqu'elle fut créée en 1879 (...).

Enfin, dernière tâche du comité (...): pourvoir au remplacement de deux de ses membres. En effet, S.A.R. le prince Charles-Hugues de Bourbon de Parme, porte-parole de son père, Mgr le prince Xavier de Bourbon de Parme, fait part du regret qu'éprouve ce dernier de ne pouvoir assister à la présente réunion, en raison de son état de santé, et d'être obligé d'abandonner ses fonctions de président qu'il détenait depuis 1944.

Le vice-président, le docteur-vétérinaire Jean Berthelot se trouve malheureusement dans la même situation. Entré dans la Société des courses en 1925, il occupa pendant ce demi-siècle, successivement, les postes de commissaire, de secrétaire, puis de vice-président.



Henri Le Mintier de La Motte Basse le nouveau président

Le flambeau de président est ainsi remis entre les mains de M. le comte Henri Le Mintier de La Motte Basse (propriétaire alors du château de l'Isle à Touchay - NDLR) qui, comme chacun le sait, fait preuve d'initiative dans le domaine encore ésotérique du cheval. La tâche de vice-président est confiée à M. Georges Auclert qui, pendant 15 ans, s'est occupé du secrétariat avec dévouement.

Composition du comité :  
Président d'honneur : Mgr le prince Xavier de Bourbon de Parme ;  
président : comte Henri Le Mintier de La Motte Basse ;  
vice-présidents d'honneur : docteur-vétérinaire Jean Berthelot, S.A.R. le prince Charles-Hugues de Bourbon de Parme ;  
vice-président : M. Georges Auclert ;  
secrétaire générale : Mme Huguette Gourlier ;  
trésorier : M. Marcel Revallier ;  
trésorier-adjoint : M. Pierre Thimel ;  
commissaires : MM. Jean Aubrun, Roland Gilberton, Marcel Gourlier, docteurs-vétérinaires Pierre Roumet, Maurice Wisocq. Membres : MM. Jean Pirot, Louis Brault, Gérard Benon.»

### 1977 À l'eau !

#### lignières

Les courses hippiques sont annulées

Les courses hippiques des 7 et 14 août sont annulées, en raison des inondations.

#### Dimanche Kermesse

Le dimanche 7 août, le parc du château ouvrira ses portes pour permettre à un nombreux public de passer une excellente journée.

Article paru dans *Le Berry républicain* du 5 août.

La réunion du 10 juillet avait déjà été annulée pour les mêmes raisons.

Enfin, deux réunions décalées ont pu se dérouler, l'une le 25 septembre et l'autre le 2 octobre.

### 1979 La société des courses souffle ses cent bougies le 12 août



## LE CENTENAIRE DES COURSES HIPPIQUES DE LIGNIÈRES



1879 - 84 chevaux au départ



Programme du Centenaire avec aussi des spahis et des parachutistes

1892 - 44 chevaux au départ



1925 - 44 chevaux au départ

1944 - 44 chevaux au départ



1979 - 84 chevaux au départ

1979 - 84 chevaux au départ



1979 - 84 chevaux au départ

1979 - 84 chevaux au départ



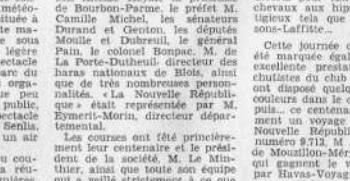
1979 - 84 chevaux au départ

1979 - 84 chevaux au départ



1979 - 84 chevaux au départ

1979 - 84 chevaux au départ



1979 - 84 chevaux au départ

1979 - 84 chevaux au départ



1979 - 84 chevaux au départ

1979 - 84 chevaux au départ



1979 - 84 chevaux au départ



L'arrivée des personnalités à l'hippodrome. Au centre la princesse de Bourbon-Parme s'entretenant avec Mme la préfète, à droite le préfet Camille Michel, à gauche Henri Le Mintier de La Motte Basse président de la Société des courses de Lignières. Archives Société des courses hippiques de Lignières

Le lendemain de l'évènement, on lit dans *Le Berry républicain* : « La centenaire, nous voulons dire la Société des courses de Lignières, s'est très bien comportée hier pendant tout un après-midi pourtant chargé en évènements. Il n'y avait pourtant pas moins de sept courses au programme de la réunion. Il lui fallut donner de la tête partout à la fois, car le spectacle n'était pas uniquement sur la piste, mais aussi dans les airs avec les lâchers de parachutistes. Ajoutez à cela, un peu plus de 4.000 personnes venues lui rendre hommage, et vous aurez une idée de sa vaillance. Pourtant notre centenaire avait veillé samedi, assistant sans broncher, sous les frondaisons humides du parc du château, à la fantasia des spahis.



La foule devant les tribunes Archives Société des courses hippiques de Lignières

Une magnifique journée qui s'est déroulée sans incident sur l'hippodrome du Moulin paré de toutes les couleurs de l'été. Une symphonie jaune-vert, teintes fondues piquetées ici ou là de couleurs plus criardes, celles d'une foule en perpétuel mouvement, s'offrant une débauche de toilettes (...).

La presse quotidienne couvre largement ce centenaire, avant et après l'anniversaire. Ici une page complète du *Berry républicain*, signée par le journaliste Christian Lecesne publiée lors de ce week-end évènement. Collection Le Centre de la Presse et Archives municipales de Bourges (fonds Le Berry républicain)

## LE CENTENAIRE DES COURSES DE LIGNIÈRES : Qualité exceptionnelle des épreuves et record des enjeux baftu

SAINT-AMAND. — Le centenaire des courses de Lignières fait attendre et prépare par la société des courses à connu une belle réussite au cours du week-end passé. Alors que l'on pouvait craindre une petite consolation de la part de la météorologie qui nous avait habitués à des journées estivales, cette manifestation s'est déroulée sous d'excellents auspices. Une légère ombre au tableau, le spectacle du samedi soir, dans le parc du château de Lignières. Les organisateurs ont été quelque peu trompés, ainsi que le public, quant à la qualité du spectacle présenté par les spahis de Senlis. La grande fantasia avait un air de troupes en déroute.

C'est sous un ciel un peu couvert que s'est déroulée la réunion des courses de Lignières, hier après-midi. L'hippodrome du Moulin a accueilli près de 4.000 personnes ; ce qui prouve la vitalité des sociétés de courses du Cher qui sont au nombre de trois : Lignières, La Courche et Aubigny. Les efforts sont récompensés et incitent les organisateurs à rechercher de plus en plus la qualité.

Si les capelines et les toilettes savantes n'étaient point au rendez-vous, le spectacle se trouvait malgré tout dans les tribunes avec de nombreux regards de curiosité notamment à l'égard de son Altesse Royale la princesse de Bourbon-Parme, le préfet M. Camille Michel, les sénateurs Durand et Genton, les députés Mouille et Dubreuil, le général Pain, le colonel Bompa M. de La Porte-Duthéuil, directeur des Haras nationaux de Blois, ainsi que de très nombreuses personnalités. « La Nouvelle République » était représentée par M. Rymenil-Morin, directeur départemental.

Les courses ont été principalement leur centenaire et le président de la société, M. Le Mintier, ainsi que toute son équipe qui a veillé strictement à ce que le déroulement se fasse dans d'excellentes conditions, pouvait pousser un soupir de satisfaction. Le record des enjeux au pari mutuel a été pulvérisé, souvenez-vous, en 1978, il avait atteint pour la première fois 116.000 F ! Cette année record abasé avec 163.000 F.

Que dire des courses ? Quelles ont été d'une qualité exceptionnelle, les quatre courses de trot attelé ont été à peine disputées ; ce qui peut conforter les entraîneurs et les propriétaires de la région Centre dans leurs efforts pour faire accéder leurs chevaux aux hippodromes prestigieux tels que Engien, Maisons-Laffitte...

Cette journée du centenaire a été marquée également par une excellente prestation des parachutistes du club de Moulins qui ont disposé quakers touchés de couleurs dans le ciel lignierois et puis... ce centenaire, était également un voyage offert par « La Nouvelle République ». C'est le numéro 9.212, M et Mme Caillat, de Moulins-Méry, dans l'Indre, qui gagnent le voyage organisé par Havas-Voyages : une semaine aux Baléares. Cette soumission recevait également d'autres lots, dont voici les numéros : 12.101 (tableau) ; 7.655 (un sac de champagne) ; 12.34 (tricot) ; et 832 (téléviseur).



La foule devant les guichets du P.M.U. Collection Le Centre de la Presse

La Nouvelle République du Centre-Ouest n'est pas en reste, elle ouvre largement ses colonnes à cet évènement.







# CASAQUE PRESSE

LE JOURNAL DE L'HIPPODROME DE LIGNIÈRES

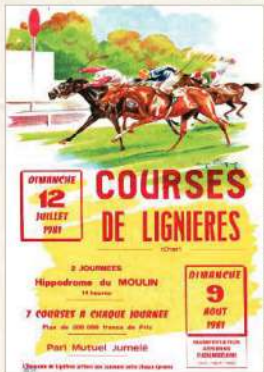
# PRESSE

# 1980 1991

Président : le comte Henri Le Mintier de La Motte Basse

## DES CHEVAUX ET DES HOMMES

### 1981 Un dentier perdu... et un fou rire général



Alire le compte rendu de la réunion hippique du 27 septembre 1981 paru dans *Le Berry républicain* du lendemain, on peut facilement imaginer que l'ambiance était très bonne sur l'hippodrome cet après-midi-là. À noter qu'une erreur s'est glissée dans cet article : il ne s'agit pas de la troisième réunion de l'année, mais de la seconde et dernière. En effet, la réunion du 12 juillet a été annulée « en raison des intempéries qui avaient rendu l'hippodrome impraticable ». Elle sera remplacée par celle du 27 septembre.

L'affiche 1982. La réunion du 12 juillet sera annulée et remplacée par celle du 27 septembre. Archives Société des courses hippiques de Lignières

En ce début d'automne frisque s'est déroulée hier, la troisième réunion des courses de Lignières, sur un hippodrome légèrement mouillé d'averses passagères. L'affluence était légèrement inférieure à celle du mois d'août renflouée par les vacanciers et les Parisiens : on a comptabilisé un total d'enjeux de 153.120 F contre 22.000 F lors des dernières courses. L'après-midi s'est écoulé tranquillement (une demi-douzaine de chutes tout de même pendant la troisième course, et un jockey [Jean-Claude Plouzeau - NDLR] qui perd son dentier dans la rivière), jusqu'à la septième et dernière course qui a offert un grand spectacle aux turfistes en arrivant en groupe serré à la banquette du steeple-chase de 4.000 mètres, les neuf partants se sont livrés à une véritable partie de carambolage. Un seul cheval, le n°1, a pu continuer sa course, tandis que les autres se débattaient encore au sol ou partaient à la dérive sans cavalier.

Le plus drôle de l'histoire c'est que le rescapé, revenu à la banquette, a refusé l'obstacle, tandis que deux autres chevaux, de nouveau enfourchés par leur jockey, réussissaient à lui damer le pion. Il y a eu quand même quatre chevaux à l'arrivée, au sein d'une émotion indescriptible doublée d'un fou-rire général, mais ni homme ni bête blessés.

### 1982 Réunion préparatoire

C'est Huguette (Marie-Joseph) Gourtier qui a écrit le papier ci-dessous publié dans *Le Berry républicain* quelques semaines avant la première réunion hippique du 11 juillet.

L'année va mal se terminer, avec une tornade qui va s'abattre le 8 novembre sur Lignières. La tribune sera gravement endommagée.

Nous avons remplacé la photo de la coupe de presse par une autre photo, identique, prise au même moment et numérotée spécialement pour cette exposition. Le cadrage est plus large, ce qui permet de découvrir l'un des membres à droite qu'on ne voyait pas dans le cadrage de la photo du journal. Les présents à la réunion sont tous présents sur la photo : MM. Le Mintier de La Motte Basse, De Maillet, Bonval, Bobin, Revallier, Thimel, maître Auclerc, docteur-vétérinaire Roumet, et Mme Huguette Gourtier, secrétaire. Collection Le Centre de la Presse et Archives municipales de Bourges.



Près de la réunion de Conseil des Chevaux de Lignières.

L'été approche à grands pas et est même proche à avec le soleil et ses festivités habituelles et, en particulier, pour ce qui concerne les Administrateurs de la Société des Courses Hippiques, comme chaque année à cette époque, les réunions à deux jours : le 11 juillet et le 8 août.

En pourrions-nous d'autres activités ? Les manifestations annuelles depuis quelques années et l'été effectif en particulier pour contribuer à rendre la spectacle plus attrayant : les courses d'été, les manifestations annuelles, etc. ce qui pour nous comme les autres, tout est mis en œuvre, non seulement pour l'agrandissement, mais également pour la réception de l'équipe des chevaux aux différents spectacles. Le

« muer » de terre, un peu défilé, à fait place à un « fesse » moderne beaucoup plus amusant, la banquette inaugurée l'an dernier se trouve peu à peu et les autres chutes modernes, fond, barre en A, rivière qui trébuchent, sans de pierre d'obstacles agréablement.

Une innovation importante : une nouvelle tentative a vu le jour. Sa destination « elle servira tout d'abord aux combattants officiels et à nos photographes chargés de la photo d'arrivée de la course.

Je compte d'un montant de 20.000 F de prix sont proposés :  
1. Prix de Trouschat : 2.500 F  
2. Prix de Maitre-Auclerc : 2.400 F  
3. Prix de Boisselant et de la

Nouvelles Hippiques - steeple-chase cross-country - 4.000 m.  
4. Grand Prix de Lignières : 1.200 - 2.000 m.  
5. Prix du Cher : plat - 2.200 m.  
6. Prix du Conseil Agricole et du Berry Républicain : 1.000 - 2.000 m.  
7. Prix de Maitre-Auclerc : steeple-chase cross-country.

Malheureusement, le parti-musard journalier n'a pas eu lieu car toutes les courses et la plus importante aura la particularité de la photo d'arrivée de la course.

Entre chaque course, l'Harmonie de Lignières présente aux concurrents et aux spectateurs le plaisir des installations. Aussi, d'ici quelques jours, nous nous retrouverons sans doute pas d'attente pour la première journée du 11 juillet.

### 1982 Photos de presse

Photos prises le dimanche 8 août 1982 par un photographe du Berry républicain. Archives municipales de Bourges - Fonds Berry républicain



L'Harmonie de Lignières dirigée par Maurice Canone

### ANNÉES 80 Et la couleur fut !

Au milieu des années 80, les quotidiens régionaux se modernisent. Adieu le plomb, vive l'offset. Cette technique va permettre d'introduire la couleur dans le journal, pour la Une et pour quelques pages intérieures d'abord, puis au fil des décennies pour l'ensemble des pages du journal. C'est le cas pour *Le Berry républicain* qui change sa rotative... et de logo en 1985. Dès cette année-là, les courses de Lignières sont à la Une en couleur (ci-contre Une du 7 août 1985). Elles y seront régulièrement, comme par exemple sur cette édition du samedi 13 août 1988.



Demain à Lignières : soixante chevaux pour sept prix. Disputés à trois jours, ces courses, classiques et nouvelles, auront lieu dans le cadre de la semaine hippique de Lignières. La première course sera à 14h 30 et une seconde de clôture en deux heures les deux jours. Bonne nuit à tous les spectateurs. L'hippodrome a aussi une cure de jeunesse. On attend plus que jamais.

La Une du 13 août 1988 avec Lignières et La Guerche à l'honneur. L'histoire des courses hippiques de Lignières a souvent croisé celle de La Guerche-sur-l'Aubois qui a débuté également en 1879. Mais pour La Guerche, l'aventure va se terminer en 1996. Collection Le Centre de la Presse

### 1986 Jamais 2 sans 3 ?

#### Un troisième dimanche à Lignières ?

La deuxième journée des courses de Lignières a connu hier le succès populaire et une nouvelle progression des enjeux. Les propriétaires de chevaux en ont profité pour réclamer une troisième journée de courses.

Voilà ce que l'on lit dans *Le Berry républicain* du lundi 11 août 1986 : « Ça tape... ». « Tu l'as dit, ils y vont pas de main morte avec la cravache ». « Le 15, il a pas eu besoin de ça... ». « Je te l'avis dit qu'il était bien... ». « On aurait dû jouer... ». « À quelques mètres du poteau, une famille commente l'arrivée du prix du Conseil général. La plus belle course de cette deuxième journée sur l'hippodrome de Lignières. Quinze partants au départ pour ce trot attelé disputé sur 2.600 mètres. Un premier tour très rapide, avec deux chevaux aux avant-postes : Pulika, le 15, et Perle de Janvrin, le 8. Perte de Janvrin assure le rythme et se maintient en tête jusque dans le dernier virage. Le driver de Pulika, Raymond Richart, fait l'extérieur. Pour une arrivée au finish et une victoire avec une seconde d'avance sur Perle de Janvrin... Une grosse satisfaction pour le driver, originaire de Pruniers dans l'Indre, et Mme Roger Bouquin, la propriétaire de Pulika. Une course saluée par le public. Quatre courses avaient déjà eu lieu.

Mais c'est après le prix du Conseil général que les propriétaires ont souhaité auprès de la Société des courses de Lignières, voir augmenter d'une journée les courses disputées dans le Bois-chaut.

Les instances hippiques auront le dernier mot pour juger si trois dimanches de courses à Lignières sont possibles.

Il semble que le public soit prêt à suivre. Hier après-midi, près de 1.300 entrées payantes - 28 F le ticket - ont été enregistrées : soit près de 150 de mieux qu'en juillet lors de la première journée des courses. Du côté des enjeux, cette seconde journée se soldait également par une progression : 184.070 F engagés contre 182.740 F il y a un mois.

La Société des courses de Lignières ne craint pas un afflux supérieur du public. Même si cette année les efforts ont porté sur la satisfaction des désirs des propriétaires de chevaux. Plusieurs d'entre eux n'ont pas manqué de souligner les améliorations apportées à la piste. Et notamment le fait qu'elle soit arrosée.







## CAP SUR LES ANNÉES 2000



Le président Michel-Emeric Bodard, la trésorière Christiane Tulliez, le vice-président Pierre Roumet

### 1991 Changement

C'est le 6 décembre 1991 que s'opère le changement de président de la société des courses. Michel-Emeric Bodard, membre de la société des courses depuis 1977, remplace Henri Le Mintier. Marie-Joseph Gourtier dans son livre « D'un hippodrome à l'autre » nous décrit ce nouveau président venu de Verneuil-sur-Vigneraie dans l'Indre. « Adoubé à juste raison par son prédécesseur, M. Bodard, homme de cheval, éleveur et naisseur, pratiquant émérite passionné et gentleman-ridier pendant une trentaine d'années, connu à maintes reprises les joies de la victoire, dont, entre autres, à Lignières, celle de son galopeur Neutron entraîné par Denis Chachignon. »

### 1993 Et 1, et 2, et 3 !

À la lecture, dans le « grand livre » de l'association, du compte rendu de l'assemblée générale du 19 mai 1993 rédigé par Ginette Martinat, secrétaire de la société, on apprend que le président a informé l'assemblée « que la ville d'Aubigny-sur-Nère ne peut organiser ses deux réunions hippiques. En conséquence, la Fédération attribue une journée supplémentaire à Lignières. Après délibération, l'assemblée accepte cette troisième journée. »

Voici quelques extraits de l'article paru dans Le Berry républicain du 16 août : « Pour sa dernière réunion de la saison, la Société des courses de Lignières avait mis sur pied une réunion en semi-nocturne, qui s'est révélée tout à fait satisfaisante, et qui sera sans doute renouvelée dans l'avenir. Sept belles courses, dont deux cross-country, toujours aussi spectaculaires, étaient au programme de samedi, devant un parterre de personnalités. Si cette édition en semi-nocturne attirera un peu moins de monde que la réunion du 1<sup>er</sup> août, ce fut tout de même une réussite, pour le public en vacances, qui put, une nouvelle fois, satisfaire son goût au jeu, malgré la menace de l'orage qui planait au-dessus de l'hippodrome du Moulin. »

Sept belles courses, dont deux cross-country, toujours aussi spectaculaires, étaient au programme de samedi, devant un parterre de personnalités. Si cette édition en semi-nocturne attirera un peu moins de monde que la réunion du 1<sup>er</sup> août, ce fut tout de même une réussite, pour le public en vacances, qui put, une nouvelle fois, satisfaire son goût au jeu, malgré la menace de l'orage qui planait au-dessus de l'hippodrome du Moulin.

### 2000 Année banale ?

Est-ce un bien ou un mal, mais depuis 1993, les courses hippiques de Lignières ont déserté les pages locales du Berry républicain, pour se retrouver dans la rubrique « Hippisme » du journal, coincées entre les résultats d'Enghien, Deauville ou Clairefontaine et les numéros du Keno. Pas même une photo. Certains diront qu'à travers cela Lignières a pris du grade et une nouvelle stature. Pourquoi pas. Mais en ce début des années 2000, le compte rendu de la première réunion en juillet est somme toute bien court. Le voici dans son intégralité, hormis les résultats : « La première réunion hippique de la saison estivale organisée par la Société des courses de Lignières n'aura pas obtenu le succès escompté, cela étant dû à une météo capricieuse qui a quelque peu freiné la venue du public. »

Cinq cent soixante entrées payantes ont été néanmoins enregistrées pour 167.860 francs de jeu dans une réunion particulièrement relevée avec un magnifique prix du Conseil général. »

2000 sera au final une bonne année ; c'est qu'on lit dans La Nouvelle République qui a couvert l'assemblée générale de l'association : « 2000, un bon cru. Le compte rendu des activités fait apparaître que les trois journées de course de l'année 2000 se sont révélées nettement supérieures à celles de l'année précédente, aussi bien en nombre d'entrées qu'en vente de programmes et recettes à la buvette. » Durant cette réunion, « le projet du Pâle des Amourettes a été l'objet de toutes les attentions. »

### 1901-2001 100 ans !

On lit dans L'Écho du Berry du 7 septembre : « La saison des courses hippiques 2001 s'est terminée dimanche 2 septembre à l'hippodrome (...). Elisabeth Barbier, maire de Lignières, a choisi cette occasion pour fêter les 100 ans de la loi de 1901 propre aux associations, entourée de ses conseillers, des présidents d'associations et d'Agnes Chevauché, conseillère générale. Elle a énuméré les 16 associations de la commune en rappelant leur histoire et leurs buts. Les deux plus anciennes étant la société des courses et l'harmonie. À cette occasion, le projet de l'éventuel futur hippodrome qui devrait voir le jour en 2003 a été évoqué. »

### 2003 «Lignières, c'est le turf champêtre»

À l'automne 2003, la revue trimestrielle La Bouinotte consacre quatre pages à l'histoire et à la situation présente de la société des courses et de son hippodrome. Extraits de ce reportage signé par Gilles Boizeau :

« (...) Aujourd'hui, le succès est toujours au rendez-vous, « grâce à une gestion rigoureuse, une comptabilité visée par les pouvoirs publics et aux nombreux bénévoles » rappelle le docteur Roumet. En cet été 2003, les courses, comme de nombreuses autres activités, ont souffert de la canicule. Les deux premières réunions ont eu lieu le 13 juillet et le 3 août, avec une assistance légèrement réduite. Mais les 21 épreuves de la saison (sept par réunion) ont leurs fidèles. » Près de 80% viennent de Lignières et de son canton », précise Michel-Emeric Bodard, président de la société depuis une dizaine d'années et lui-même ancien « gentleman-driver ». « Les autres sont des parieurs avertis, qui forment... 80% de la masse des pari ! » (...). Lignières, c'est le turf champêtre, le pari tranquille, le pronostic familial. À l'arrière des tribunes, on prend sagement son tour dans l'une des six queues. « Placé ou gagnant ? ». Les machines enregistrent, débitent la contremaître, et le préposé entasse les billets dans de simples caisses en bois, un peu en retrait. En retrait aussi, la longue buvette qui jouxte les box et le point d'eau où l'on rafraîchit les bêtes. Sous les peu-

pliers, les familles ont installé les pliants. Côté tribune, on attend le départ, en discutant des dernières nouvelles. Au pied des gradins, les anciens ont alligné leurs fauteuils, comme à la parade. Les plus accros révisent leurs cotes. Pour les pronostics, chacun son truc. [Certains] se réfèrent au poids du cheval, à sa morphologie... et à la tête du jockey, « pour voir si c'est un malin ». Une autre vérifie la fortune du propriétaire : plus il est riche, meilleurs seront les chevaux. Quand vient le départ, le public se masse sur la barrière. À la dernière ligne droite, les clameurs montent, la tribune est debout, les bras s'agitent, on hurle le nom de son favori... Avant de déchirer son ticket dans un juron (perdu) ou de tomber dans les bras de son voisin en hurlant de joie (gagné). Le spectacle est décidément partout. Jusque dans les gradins, où l'on scrute l'entrée du Prince et de sa famille.

(...) Le vieux champ de course du Moulin-Drap vit aujourd'hui ses ultimes réunions (...). Il ne transfère le terrain sur la commune voisine de la Celle-Condé, dans le cadre de la ferme des Amourettes. On gagnera en efficacité ce que l'on perdra en poésie. « Ici, le pesage et la photo-finish trouvent refuge sous la tribune dans un anfrui sommaire. Ça fait le charme de Lignières, confesse un turfiste, et ça risque de disparaître. Le prix à payer pour rester dans la course, suivant Michel-Emeric Bodard. »



## Un hippodrome moderne en 2005

La reconstruction de l'hippodrome de Lignières, dernier champ de courses du Cher, devrait être lancée en début d'année prochaine, en vue d'une ouverture à l'été 2005. Le projet architectural est signé Claude Penhou, Berryer de réputation internationale.



Claude Penhou a signé l'architecture du futur Hippodrome de Lignières. Ici, les tribunes qui sera installées sur le terrain des Amourettes, à La Celle-Condé.

Après cent vingt-sept ans sur le site de l'hippodrome de Lignières, le grand complexe équestre de Lignières et le grand complexe équestre de Lignières qui accueillent les cavaliers en France ont des perspectives très différentes. L'association hippique de Lignières, créée en 1901, a été reconnue d'utilité publique en 1921. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1921. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1921.

Après cent vingt-sept ans sur le site de l'hippodrome de Lignières, le grand complexe équestre de Lignières et le grand complexe équestre de Lignières qui accueillent les cavaliers en France ont des perspectives très différentes. L'association hippique de Lignières, créée en 1901, a été reconnue d'utilité publique en 1921. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1921.

Article paru dans La Nouvelle République du 20 novembre 2003

Collection Le Centre de la Presse

### ANNÉES 2000 L'album photo



Vues diverses non datées prises à l'hippodrome du Moulin sans doute au début des années 2000.

Photographe non indiqué. Archives de la Société des courses hippiques de Lignières







Président : Michel-Emeric Bodard

## BIENVENUE À L'HIPPODROME, TROISIÈME GÉNÉRATION !

### 2006 En avant pour le Jour J !

## Le nouvel hippodrome sera prêt pour dimanche 30 juillet

Les tribunes devront être terminées à temps pour la première réunion organisée par la Société des courses. Il y en aura quatre autres cette année.

Les équipes qui travaillent à la construction des tribunes de l'hippodrome de Lignières-en-Berry ont effectué le turbo pour que tout (ou du moins l'essentiel) soit terminé pour la première course programmée dimanche 30 juillet. Après l'achèvement des trois pistes (steepie, galop et trot) l'étape dernière est la construction des boxes fin 2006. Le tribune est le dernier maillon de l'ensemble. Ce bâtiment de 1 200 m<sup>2</sup> dont l'on prévoit déjà l'élégance sera rythmé par deux tours rappelant l'origine du steeple-chase : une course entre deux villages.

### Tout ce qu'il faut pour monter

Il aura coûté 1,9 M€ et sera doté non seulement de tribunes mais aussi d'une salle des paris, d'une terrasse et d'une salle polyvalente panoramique et de tous les équipements nécessaires aux professionnels : des vestiaires hommes et femmes (il y a de plus en plus de jockeys féminins), de douches chaudes, de coaches spéciales (que les concurrents peuvent utiliser tout habillés de manière à s'échapper leur combinaison de la piste), d'une poutrelle recouverte sur la piste, d'un mirador pour les commissaires

ou encore d'un espace balnéaire dans lequel les jockeys seront posés sous les yeux du public. Bref, tout a été prévu pour que le nouvel hippodrome puisse grandir et accueillir, à terme, des réunions PMU et Quinlé.

En 2006, les réunions se dérouleront sur cinq journées au lieu de trois le 30 juillet, le 13 août, le 3 septembre, le 10 octobre et le 12 novembre. Mais la vraie nouveauté arrivera en 2007 : « Des travaux importants débiteront cette année la sur l'hippodrome de Lison, expliquant le président de la société des courses de Lignières, Michel-Amyeric Bodard, mardi 31 juillet lors d'une visite du chantier. Il aura donc vingt-neuf réunions à répartir sur d'autres sites. Nous devrions en accueillir une au mois de février. La piste lyonnaise est classée en première catégorie, la nôtre en deuxième. Cette réunion sera l'occasion de prouver que nous pouvons prétendre à la catégorie supérieure. » Pour Loïc Le Rond, entraîneur de chevaux et conseiller technique pour le futur hippodrome, la piste de trot lignérienne dispose d'ores et déjà des qualités requises. Cette piste est appelée à jouer un rôle important dans le développement du site puisqu'elle est en pouzzolane (roche volcanique) ce qui permettra d'organiser des rencontres en hiver quand les pistes de pelouses seront détrempées. Mais pour cette saison, les courses en resteront au PMU, pour lequel les paris doivent être faits sur place par opposition au PMU (par mutualité).



Il reste encore fort à faire dans les tribunes.

Un public familial à conquérir

Habituellement, les réunions organisées par la société des courses hippiques de Lignières attirent environ mille personnes pour un total de paris d'environ 20 000 € les bons jours. On peut penser que la nouveauté du site séduira dès cette année davantage de spectateurs et de parieurs. « Il y a toute une nouvelle public planté familial à conquérir, estime en tout cas Marie-Pierre Barbazanges, chef de projet de l'hippodrome au sein du Conseil général. Aussi nous sommes en train de petit guide du parieur à destination des néophytes que nous distribuons sur place le 30 juillet. » Rendez-vous donc dimanche 30 juillet. Les premières courses à 14 h 30 seront suivies par un spectacle équestre vers 18 h 30.

Frédéric Merle

### 2007 Sans fanfare...

On l'appelait la Fanfare de Lignières jusqu'à ce qu'elle change de nom et devienne en 1996 l'Harmonie de Lignières. Elle a accompagné la société des courses dès les premières réunions, au XIX<sup>e</sup> siècle ; un vrai couple inséparable. Pourtant leur « union » s'est terminée en 2007, l'année qui a suivi l'ouverture du nouvel hippodrome. L'Harmonie de Lignières, plus vieille association de la commune (1870), ne s'est mise pas en retraite pour autant, elle poursuit depuis sa belle existence ailleurs. Sur le champ de courses, des ombres passent et des mots sours résonnent : « Adieu trompettes, adieu tambours ! », « Merci Jean-Luc, merci Maurice, merci Dominique, merci à tous ! ». En cette année 2007, pas une ligne dans la presse, semble-t-il, pour annoncer cette « séparation ». La nostalgie n'est plus ce qu'elle était... Les courses hippiques continuent aussi, sans fanfare...

### 2008 Le PMU enfin !

## Première course PMU à Lignières



C'est un des faits les plus importants depuis l'ouverture du nouvel hippodrome : pour la première fois, une course de Lignières est une course PMU. C'est la quatrième course de la dernière réunion de l'année. Pour marquer l'événement *Le Berry républicain* du dimanche 30 novembre consacre la Une (titre et photo ci-dessus) et quatre pages intérieures aux courses de Lignières, au Pôle de l'âne et du cheval, à la Société des courses hippiques de Lignières et à diverses personnes qui gravitent autour.

### 2009 Un bel anniversaire et... un beau livre

On a l'esprit festif à la Société des courses hippiques de Lignières. Trois ans après l'inauguration du nouvel hippodrome, on célèbre l'anniversaire de la société des courses. La presse régionale couvre l'événement, comme on le voit ici avec ce papier

### 2010 Réunions x 7

Le chiffre 7 est, semble-t-il, un chiffre porte-bonheur. C'est en tout cas le nombre de réunions hippiques organisées à Lignières à partir de 2007, au lieu de 5. Elles s'étaient entre avril et novembre. Le temps est bien loin où il n'y avait que la réunion de septembre ou celle d'août. Depuis 2006, les titres des articles sont de plus en plus valorisants. *Le Berry républicain* : « Des courses au trot, un bilan au galop », « L'hippodrome galope parmi les grands ». *La Nouvelle république* : « L'hippodrome de Lignières en tête dans la course au succès » etc. Des pleines pages ou de longs articles sont consacrés à l'hippodrome de Lignières et aux activités de la société des courses dans *L'écho du Berry*, *La Nouvelle République* ou *Le Berry républicain*. C'est évident, avec ce nouvel hippodrome, on est entré dans une autre époque avec des enjeux humains et financiers plus importants que par le passé. Il faut multiplier les événements... et la communication.

### 2013 Vu à la TV



*Le Berry républicain* l'annonce dans son édition du 26 janvier : « Grande première pour l'hippodrome de Lignières : le dimanche 14 avril, la chaîne Equidia, spécialisée dans les courses hippiques et le monde du cheval, diffuseur trois courses en direct de l'hippodrome du Cher. Ces courses s'inscrivent dans le cadre du Championnat de France de cross. Equidia est diffusée sur le câble, le satellite et l'ADSL... » On en apprend un peu plus quelques mois plus tard dans l'édition du 10 avril du périodique gratuit *Le Petit Berrichon* : « L'hippodrome de Lignières innove le 14 avril avec le challenge Galop Tour Inter-régional. Le Galop Tour Inter-régional (GTI) est l'une des grandes nouveautés 2013. Ce challenge compte treize étapes à travers toute la France du 31 mars au 6 octobre. Chaque hippodrome sera mis en avant. La course du Challenge GTI, ainsi que deux autres courses de la réunion, seront retransmises sur Equidia et serviront de support aux paris nationaux. Le jockey, le propriétaire et l'éleveur qui auront cumulé le plus de points dans le GTI seront récompensés lors de l'étape finale qui se déroulera le 27 octobre à Longchamp... »

## Les Berrichons jouent gagnant sur l'hippodrome de Lignières

10 000 à 15 000 personnes ont découvert hier, le nouvel hippodrome de Lignières-en-Berry. Un équipement plébiscité par les professionnels et les amoureux du cheval.

Après une promenade de l'agreste, les tribunes de Lignières-en-Berry ont été inaugurées hier, le 13 juillet 2006, par une foule de professionnels et d'amoureux du cheval. Le Centre de la Presse de l'Écho du Berry a été invité à couvrir l'événement. Les tribunes de Lignières-en-Berry ont été inaugurées hier, le 13 juillet 2006, par une foule de professionnels et d'amoureux du cheval. Le Centre de la Presse de l'Écho du Berry a été invité à couvrir l'événement.



Cette année, cinq milliers sont au grand rendez-vous de la société des courses de Lignières, contre trois les années précédentes. La machine en action le jour de l'inauguration en 2007, avec sa célèbre machine.

Une nouvelle page s'ouvre. Après plusieurs années d'études et de travaux, c'est enfin le grand jour de l'inauguration du troisième hippodrome de l'histoire de la Société des courses hippiques de Lignières. La presse couvre largement cet événement en amont et en aval. Extraits.

En haut *L'Écho du Berry* du 13 juillet. Au centre *extrait de la page parue dans La Nouvelle République* du 21 juillet. En bas, *extrait de la page parue dans Le Berry républicain* du 30 juillet. Collections *Le Centre de la Presse de l'Écho du Berry*

## L'inauguration fait le plein Pôle du cheval : la réussite dans la continuité

« Cette inauguration n'aurait pu avoir lieu sans un travail collectif de longue haleine », déclarait hier Alain Fournier, président de la Société des courses hippiques de Lignières. Alain Fournier, président de la Société des courses hippiques de Lignières, a été invité à couvrir l'événement.

Après l'élaboration d'un programme d'études en mai



INAUGURATION. La cérémonie d'hier après-midi a mis fin à deux ans de travaux.

2002, une auto-grosse tranchée de travaux démarre en 2004 avec la réalisation de pistes adhésives fin 2005, puis la création de boxes terminés en novembre 2005. L'hippodrome, où il reste encore quelques finitions, a été la dernière partie

de ce gros œuvre. Le conseil général, via la direction du tourisme, souhaite désormais décrocher le label de pôle d'excellence équine. Un dossier a été déposé dans ce sens auprès du ministère de l'Aménagement du territoire. Si la ven-

## La Société des courses hippiques fête ses 130 ans

Courses, animations musicales et feu d'artifice sont au menu de l'anniversaire de la Société des courses hippiques de Lignières qui souffle ses 130 bougies dimanche.



Le 21 septembre 1879 et le 2 août 2009, les courses hippiques de Lignières ont été inaugurées. Le 21 septembre 1879, c'est la construction du premier hippodrome de Lignières qui a été inaugurée. Le 2 août 2009, c'est la construction du nouvel hippodrome de Lignières qui a été inaugurée. Le 2 août 2009, c'est la construction du nouvel hippodrome de Lignières qui a été inaugurée.



Sur plus de 200 pages, Marie-Joseph (Huguette) Gourlier nous raconte l'histoire de la société des courses depuis ses origines jusqu'à 2009. À travers cette histoire, c'est aussi l'histoire de Lignières que le lecteur peut (re)découvrir. Richement illustré, cet ouvrage imprimé chez Clerc de Saint-Amand-Montrond est le seul livre paru sur ce sujet. La référence.



Président : Emmanuel Lagarde

# UNE NOUVELLE ÈRE DÉBUTE

## 2014-2015 Le changement, c'est tout de suite !

Michel-Emeric Bodard ne reste pas président jusqu'à la fin de l'année 2014. En effet, début décembre, une réunion du conseil d'administration change la donne, et redistribue les cartes. L'hebdomadaire L'Écho du Berry dans son édition du 18 décembre témoigne de ces importants changements à la tête de la société.

« La dernière réunion du conseil d'administration de la Société des courses hippiques de Lignières a abouti le 8 décembre, à une réorganisation conséquente du bureau. Mis en minorité par un vote de défiance, Michel-Emeric Bodard a perdu sa présidence avant de présenter sa démission du conseil d'administration, accompagnée de celle de quelques membres. Le nouvel homme fort se nomme Emmanuel La-

garde, vétérinaire à Lignières, et co-gérant du haras du Val d'Arnon. Commissaire sur l'hippodrome de Lignières et membre du conseil d'administration depuis 1995, il sera entouré d'un nouveau bureau. Marie-France Wissocq et Georges Lacombe, démissionnaires depuis quelques mois de leur poste de vice-président, chargée du trot pour la première et du galop pour le second, réintègrent leurs fonctions. Jean-Jacques Thidet assurera le secrétariat de l'association, assisté de Claudine Gallien, tandis que Patrick Gallien sera chargé de la trésorerie avec Christian Adam. Le nouveau président s'est déclaré heureux de pouvoir compter sur « une équipe dynamique et soudée en mesure de mener à bien la gestion et les projets de la société des courses hippiques dans la meilleure ambiance ».

## 2016 Dix ans déjà !

Pour marquer les dix ans du nouvel hippodrome, l'hebdomadaire de l'Indre et du Cher L'Écho du Berry consacre sa Une du Cher au sujet avec toute une page intérieure signée Ludovic Mesnard. De son côté, Le Berry républicain publie lui aussi une page complète dédiée à l'événement avec comme titre : « Un hippodrome qui vient bien la corde ». La journaliste Marlène Lestang parle de cet hippodrome et interroge Emmanuel Lagarde. Le propos du président se termine ainsi : « Il y a de la fréquentation, on a maintenu puis développé l'activité. La filière équine n'est pas du tout gâchée, insiste Emmanuel Lagarde. Une étude montre que son poids économique en Région Centre Val de Loire est équivalent à la filière bovins laitiers. Le pari du nouvel hippodrome a permis à cette filière de se renforcer et au Pôle d'être attractif pour l'organisation de manifestations d'envergure. »

Marlène Lestang écrit : « La Société des courses hippiques de Lignières, « vieille grand-mère » de 137 ans et partenaire du Conseil départemental du Cher, propriétaire du Pôle du cheval et de l'âne, est la seule à organiser des courses sur ce site, le plus jeune de France ». « Seuls deux hippodromes sont sortis de terre ces dernières années, rappelle Emmanuel Lagarde, depuis deux ans. Celui de Rouen-Mauquenchy (Seine-Maritime), ouvert en 2005, et celui de La Celle-Condé - Lignières en 2006 ».



La Une de L'Écho du Berry du 13 juillet 2016

Collection L'Écho du Berry

## Emmanuel Lagarde : « Je me sens plus berrichon que parisien »

Emmanuel Lagarde, 45 ans, est depuis le 8 décembre dernier, le nouveau président de la société des courses hippiques de Lignières. Le président précédent avait été démis de ses fonctions par un vote de défiance.



Président Emmanuel Lagarde est le nouveau président de la société des courses hippiques de Lignières, mais aussi vétérinaire de La Châtre, le premier

plus berrichon que parisien », s'amuse-t-il d'ailleurs. Il admire « la qualité de vie exceptionnelle » au Berry.

« Toutes les disciplines équestres m'intéressent »

Emmanuel Lagarde est vétérinaire de profession. Il se passionne également pour le cheval. Mais quand on lui demande ce qu'il aime dans le sport équestre, il répond : « Tout ! Trot, dressage, saut d'obstacles... »

les disciplines équestres m'intéressent. J'aime les concours complets, les chevaux. J'endosse un pantalon de 120 ans avec un cheval, NALLAS. »

Quant à l'hippodrome de Lignières, Emmanuel Lagarde admet l'hippodrome d'Arnon (parisien) et celui de Craon (trotteur) et celui de Lignières. Toute berrichon de cross-country, dont la plus grande base hippique est à Lenoir. Mais si l'hippodrome d'Arnon est impressionnant, pas question pour lui de quitter celui de Lignières. Toute berrichon, ce n'est pas si mal après tout... »

Emmanuel Lagarde interviewé par Benoît Morin dans Le Berry républicain du 2 février 2015

Collection Le Berry républicain

En avril 2015, Christine Hamon, journaliste au Parisien, rédige un papier sur l'hippodrome de Lignières. Extraits.

« Le printemps reprend peu à peu ses marques. Le moment est venu de penser aux week-ends dans la verdure. (...) L'hippodrome de Lignières (...) est une destination tout indiquée. Implanté sur le pôle du cheval et de l'âne sur la commune de Lignières-en-Berry (Cher), cet écrin de verdure de 140 ha est un havre de paix pour les visiteurs et les animaux. (...) Côté courses, sept rendez-vous annuels animent l'hippodrome pluridisciplinaire (trot, plat, obstacles). « Conserver une étape du GTI (Galop Tour Inter-Régional) à Lignières et les courses Premium le dimanche matin » sont les souhaits exprimés par la vice-présidente de la Société des courses, Marie-

France Wissocq. « Notre situation géographique est un atout, les trotteurs et les galopeurs viennent chez nous de toute la France », se réjouit-elle.

À Lignières, le centre technique d'élevage et de reproduction suit le cheval dans toutes les étapes de sa vie. De sa conception à sa naissance, l'animal grandit sous la vigilance d'une équipe de professionnels. Le bénévolet tient une place essentielle dans la vie du pôle. Le fonctionnement du site en dépend, « expressément les jours de grandes manifestations », confirme Marie-France Wissocq. De l'accueil à la sécurité en passant par les commissaires de courses et les services administratifs. « Au total, une cinquantaine de personnes », compte la dirigeante. Des bonnes âmes qui s'investissent par passion du cheval et par amour pour leur région. »

## 2016 Dix ans déjà !

# Avec l'hippodrome de Lignières la passion du cheval à son sanctuaire

Et si on allait en famille aux courses hippiques, dimanche à Lignières (Cher) ? Le magnifique Pôle du cheval et de l'âne y est à découvrir de toute urgence.

Les communes de La Celle-Condé et Lignières se partagent de manière égale - 50% pour l'une, 50% pour l'autre - les 130 hectares d'un site tout simplement exceptionnel : posé en pleine nature, dans le Cher mais à quelques minutes de l'Indre, l'hippodrome de Lignières est un écrin tout entier dédié au cheval. À quelques jours d'une réunion qui offrira la quintessence de la discipline avec des courses de trot, de galop et de steeple, l'occasion était belle d'effectuer le court chemin. Bienvenue au Pôle du cheval et de l'âne.

Les plus grands drivers, jockeys, entraîneurs et propriétaires y sont déjà venus. À défaut d'y avoir toujours vaincu, de voir au moins repartir content son dit étranger champion berrichon de province, le site Lignières dans l'attente d'un grand événement n'a pas sans rappeler celle de Vincennes, est effectivement la pointe du modernisme et de la technologie.

La France vient d'être battue par les Protos et il faut penser à récupérer l'Alsac et le Lorrain. En 1825, le comte Henry de Bourbon Li-



Des courses de trot mais aussi de plat et de steeple pour le galop : un site pluridisciplinaire.

ment où les gens restent ici, ils ont été les plus dur est de la faire venir... »

### Restaurant panoramique

Il faut pouvoir profiter les années, que les personnes intéressées par l'arrivé au site pour continuer à nous accompagner. Ce à leur disposition. « Il marche bien », analyse Emmanuel Lagarde.

Dix ans, c'est une belle période à vivre à un petit domaine qui trop calme pour accueillir le C&S. La jeune structure va porter son futur développement à la majorité pour continuer à nous accompagner. Avec le don généré de la participation des hippodromes de Lignières, comme Châteauroux, fait partie de la Fédération Centre-Val de Loire.

« Nous sommes allés dans les réunions supplémentaires ». Ils attendent, place au rendez-vous fin dimanche 5 juin au soir, 15.000 fans de l'association. Un petit million à chaque réunion. Emmanuel Lagarde est persuadé qu'il y a encore de faire encore mieux du côté des spectateurs. « A partir du mo-

ment où les gens restent ici, ils ont été les plus dur est de la faire venir... »

Bruno Mascle  
bruno.mascle@fr.fr

## Spécial Courses à Lignières

# L'hippodrome de Lignières fête ses 10 ans

La Société des courses hippiques de Lignières a mis les petits plats dans les grands afin de célébrer le dixième anniversaire de l'hippodrome, dimanche 17 juillet.



12 Sept à huit courses sont au programme dimanche à partir de 14 h 30.

Si l'actualité hippique a récemment fait référence à la pose de la première pierre de la rénovation de l'hippodrome de Longchamp, place forte du galop en France, c'est une date tout aussi symbolique que s'apprête à fêter le monde des courses près de Lignières, dimanche 17 juillet. Ce jour-là sera en effet célébré le 10<sup>e</sup> anniversaire du dernier hippodrome construit en France. Inauguré le 30 juillet 2006, l'hippodrome de La Celle-Condé a en effet 10 ans, cette année. Un équipement conçu par l'architecte berrichon Claude Proust, vuale et financé à 11,5 M€ à l'époque par le Département du Cher pour répondre au vœu hippodrome du Moulin Drap, classé monument historique, et de la mairie de Bourbon. « C'est une chance que le Département du Cher ait choisi d'investir dans ce nouvel hippodrome », dit Emmanuel Lagarde.

Dix ans, c'est une belle période à vivre à un petit domaine qui trop calme pour accueillir le C&S. La jeune structure va porter son futur développement à la majorité pour continuer à nous accompagner. Avec le don généré de la participation des hippodromes de Lignières, comme Châteauroux, fait partie de la Fédération Centre-Val de Loire.

« Nous sommes allés dans les réunions supplémentaires ». Ils attendent, place au rendez-vous fin dimanche 5 juin au soir, 15.000 fans de l'association. Un petit million à chaque réunion. Emmanuel Lagarde est persuadé qu'il y a encore de faire encore mieux du côté des spectateurs. « A partir du mo-

Un feu d'artifice géant en clôture

Dimanche 17 juillet, sept, huit ou dix courses seront au programme, journal Socio-Bleu de la Région de trot attelé et des courses d'obstacles (un cross et un steeple-chase). Une réunion particulière puisque des animations ont été mises sur pied à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire (le C&S). Les communes de La Celle-Condé, Lignières et Saint-Hilaire-en-Lignières, ont même scellé un traité de bon voisinage le soir du 14 juillet pour en offrir un plus joyeux anniversaire. C'est pourquoi les courses de la fin de la soirée ont été organisées de façon spéciale. Annonce comme particulièrement spectaculaire, il sera en fin de soirée par Philippe Rouland, maître artiste installé à Touchay.

Léonard Mesnard

Une émotion à vivre

LES COURSES HIPPIQUES PROPOSENT un véritable spectacle sportif, impressionnant par les performances des chevaux et de leurs jockeys, tendu encore plus palpitant et divertissant, pour certains, lorsqu'ils jouent un engagement un peu d'argent. Le pari, autorisé à partir de 18 ans, est accessible à tous à partir de 2 euros. Si les turfistes les plus assidus se réfèrent aux derniers résultats des chevaux en course, parés de leurs origines ou de leurs allures à l'entraînement avant de miser, les parieurs plus novices se fient le plus souvent à leur métier : nom du cheval, numéro de jockey, favori des pronostiqueurs, tuteur déniché ou écureuil...

« Jouer comporte des risques : endettement, isolement, dépendance. Pour être aidé, appelez le 09 75 33 33 33 (appel non surtaxé). »

Un papier signé Bruno Mascle dans La Nouvelle République du 1<sup>er</sup> juillet 2016 Archives de la Société des courses hippiques de Lignières

Une page complète dans L'Écho du Berry du 13 juillet 2016 pour marquer l'événement. Collection L'Écho du Berry



Président : Emmanuel Lagarde

## MAIS JUSQU'OUÏRA LA SOCIÉTÉ DES COURSES ?

### 2017-2019 Objectif Unes

Depuis plusieurs saisons, la Société des courses hippiques de Lignières fait régulièrement une des périodiques locaux. Voici deux exemples parus durant ces deux dernières années.

**L'Écho du Berry**  
LE JOURNAL DE RÉFÉRENCE EN BERRY DEPUIS 1819

**Grandes premières sur l'hippodrome de Lignières**

**Canal à vélo: les travaux vont débiter**

**Cherchez les jeunes travailleurs: occupation irrégulière**

**Ces petits riens**

**achetezasaintamand.fr**

**soldes**

**LE BERRY RÉPUBLICAIN**

**Incendie volontaire à l'école de Nérondes**

**Les nouvelles pistes de l'hippodrome**

**LA PAIRIE DE MARQUE OFFERTE**

### 2019 L'année des 140 ans !

## Ouverture de la saison sur l'hippodrome de Lignières

Basé depuis 2006 sur la commune de La Celle-Condé, l'hippodrome accueillera en 2019 huit réunions, représentant 59 courses hippiques de trot et de galop. Première course, dimanche 24 mars à 14 h 30.

« Une journée aux courses prendrait de son attirail sans animatrices grand public. Et la société des courses hippiques en a prévu à chaque réunion, en complément des bagonnés de poneys gratuits, avec notamment une exposition de véhicules Citroën de 30 ans ou encore une animation mini-golf le 21 juillet. »

« Une journée aux courses prendrait de son attirail sans animatrices grand public. Et la société des courses hippiques en a prévu à chaque réunion, en complément des bagonnés de poneys gratuits, avec notamment une exposition de véhicules Citroën de 30 ans ou encore une animation mini-golf le 21 juillet. »

**Pris du bicentenaire de L'Écho du Berry**

« Venir aux courses doit être une fête pour les familles, concorde Emmanuel Lagarde. Nous disposons d'un hippodrome de première catégorie où les gens sont bien installés, peuvent profiter d'un spectacle mêlé, passer une bonne journée ou s'occuper... »

« A commencer dimanche par une réunion tout galop (début des opérations à 14h) avec un programme d'année deux évènements de plat, un cross et quatre triple-croisés, ce qui va nous permettre de densifier et de rendre plus attractif notre programme. » Les allocations du Grand Cross de Lignières, comptant pour le championnat de France de cross-country, seront également revalorisées de 35 900 € à 44 900 €.

## La société des courses hippiques de Lignières a 140 ans

**LES COURSES SONT UNE INSTITUTION À LIGNIÈRES**

« baptisée à son origine, a Société Sportive pour l'Élevage du Cheval de Guerre et du Travail » a été créée en 1879 par le comte Henry de Bourlon Lignières, vicomte de Dax. Depuis 2006, l'hippodrome ne se situe plus qu'à l'ouest de la commune de La Celle-Condé, mais le territoire n'a pas changé. Le terrain sur lequel se trouve l'hippodrome de Lignières est une propriété de la famille de Lignières, qui a été achetée en 1901, sous le régime de la loi de 1901, par le ministre de l'Agriculture, qui régit l'organisation des courses en France, du ministère du Budget, en ce qui concerne l'organisation des courses hippiques, et du ministère de l'Intérieur pour la réglementation des courses.

**Une équipe de 50 bénévoles au total**

La société des courses hippiques de Lignières est composée de 50 bénévoles et membres d'associations. Les bénévoles sont répartis en équipes de travail, afin d'assurer les différentes tâches de la société.

**Le conseil d'administration**

Il est composé de 16 membres : Christian Adam, Elisabeth Barthelet, Jean-Louis Bigassat, Claude Brun, Michel Gars, Jacqueline Gaudin, Jean-Louis Gilles, Jacques-Louis Gilles, Jacques Kremer, Georges Lacombe, Alain Ladek, Emmanuel Lagarde, Patrick Leflamand, Daniel Moucheboul, Frédérique Pruchon, Dominique Robit, Marie-France Wissoec.

L'Écho du Berry du 12 juillet 2017 annonce que pour la première fois que deux réunions hippiques se suivent sur un même week-end.

Le Berry républicain du 23 mars 2019 annonce les nouveautés présentes et à venir et le programme de l'année.

## 2018 Que serait la société des courses sans eux ?

**Ces bénévoles qui font vivre les courses**

La Société des courses hippiques de Lignières, comme toute association, a besoin de bénévoles pour exister et développer ses projets. Depuis 140 ans les bénévoles ont participé au développement de cette association. Le Berry républicain dans son édition du 9 avril 2018 les met sous les feux des projecteurs.

« Je les connais pratiquement tous les gens qui viennent régulièrement. »

« La Société des courses hippiques de Lignières, comme toute association, a besoin de bénévoles pour exister et développer ses projets. Depuis 140 ans les bénévoles ont participé au développement de cette association. Le Berry républicain dans son édition du 9 avril 2018 les met sous les feux des projecteurs. »

Ludovic Mesnard, rédacteur en chef de L'Écho du Berry présente la saison 2019. Huit réunions au programme dont le rendez-vous des 140 ans, prévu initialement le 11 août, reporté finalement au 20 octobre...

## LIGNIÈRES ■ L'une des neuf courses était à réclamer, hier, à l'hippodrome Deux chevaux achetés après le prix d'Ineuil

**Après le prix d'Ineuil, hier, à l'hippodrome de Lignières-La Celle-Condé, étaient à vendre à réclamer.**

Après le prix d'Ineuil, hier, à l'hippodrome de Lignières-La Celle-Condé, étaient à vendre à réclamer. Deux chevaux, chacun à vendre pour 11 000 euros, ont été achetés par Pascal Tjhou, à l'âge de 11 ans, et ont été achetés par Pascal Tjhou, à l'âge de 11 ans.

**Un des deux rachetés par son propriétaire**

« Quand les chevaux se comportent bien, les propriétaires peuvent tout à fait décider de les racheter », confirme Emmanuel Lagarde, le président de la Société des courses hippiques de Lignières-en-Berry.

**647 euros pour la Société des courses**

« Pour notre société, ces courses à réclamer sont intéressantes car un tiers de la moitié des sommes au-dessus du montant de réclamation. »

## 2018 Caméra : embarquement immédiat

Autre papier du Berry républicain ; il est daté du 28 mai 2018. Avec des nouveautés annoncées. Voir les courses par les yeux d'un jockey

Trois courses ont été diffusées en direct, dont le Grand Cross de Lignières, également filmé par un caméraman embarqué sur un jockey. La Société des courses tente ainsi une nouvelle approche du grand public.

« Les images, qui avaient fait plein, des tribunes, ont été diffusées sur le réseau social. »

« La caméra, embarquée sur le jockey, a permis de filmer les courses en direct sur le réseau social. »

**Réunion « moyenne et enthousiasmante »**

Sept courses de galop étaient au programme de la réunion d'été à l'hippodrome de Lignières-La Celle-Condé. Le Grand Cross de Lignières, course la plus dotée avec 35 000 euros à partager entre le gagnant et les autres places, a été remporté par Ineuil de Pike, cheval entraîné par son propriétaire, Emmanuel Clavey, et monté par le jockey Félix de Gies. La Société des courses a enregistré 14 500 euros de recettes et 450 entrées payantes. Les entrées gratuites ont été de 1500 euros.

« L'histoire continue à s'écrire. À suivre... »